

Yvelines

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
N° 21 # AUTOMNE 2017

Familles : le Département à vos côtés

P. 24-29



FUSION 78-92



Une réponse attendue
avant fin 2017
P. 19

RENCONTRE



Philippe Candeloro,
un Yvelinois « ordinaire »
P. 36-37

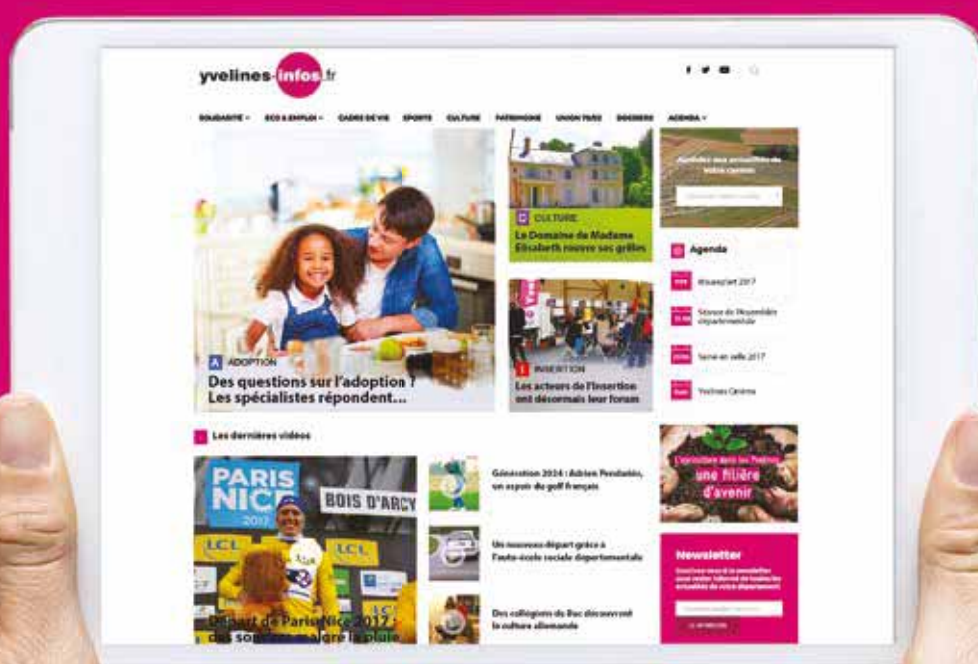
JEUNESSE



Chasse au gaspillage
dans les cantines
P. 34-35

yvelines-infos.fr

l'actualité près de chez vous



Emploi, économie, social, culture, loisirs...
Rendez-vous sur le nouveau site d'infos des Yvelines.



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



ÉDITO



PIERRE BÉDIER

Président du Conseil
départemental

Supprimer les contrats aidés est une erreur



Chères Yvelinoises,
chers Yvelinois,

Le gouvernement a
décidé de diminuer

drastiquement le nombre de contrats
aidés dès l'an prochain. Cette décision,
prise sans consulter les collectivités
locales, est une erreur, dont vont souffrir
les plus fragiles d'entre nous.

Dans la crise que traverse notre pays,
aucune mesure ne doit être négligée dès
lors qu'elle facilite le retour à l'emploi.
Il ne sert à rien, sur ce sujet, d'opposer
la droite à la gauche, ou les libéraux aux
« progressistes » prétendus. L'idéologie
ne résout rien à ce problème. Nous
sommes tous, je l'espère, sincèrement
convaincus que seul un retour à la
croissance peut permettre de réduire
durablement le chômage.

Pour autant, mon expérience d' élu me
permet d'affirmer deux choses, que
semble ignorer le gouvernement :

- les emplois aidés sont utiles à la
population : leurs bénéficiaires
fournissent un réel service aux
habitants dans les écoles, les
garderies, les associations sportives...
- mais surtout, ces contrats sont un outil
d'insertion efficace, qui favorise le
retour à l'emploi de leurs bénéficiaires.
Les résultats de l'agence Activity',
créée par le Département en 2015, le
prouvent : dans les Yvelines, le nombre
d'allocataires du RSA a baissé de
2 500 en un an, passant de 23 500 à
21 000 en 2016 – une diminution
acquise, notamment, grâce aux contrats
aidés.

C'est pourquoi j'affirme que leur
suppression est une erreur ; j'appelle le
gouvernement à renoncer à sa décision ;
et j'invite le président
de la République à
venir dans les Yvelines
constater ce qui se fait
– et qui marche.



SOMMAIRE



14-15 LE SAVIEZ-VOUS ?

Zoom sur quatre entreprises
qui ont bénéficié de
l'accompagnement personnalisé
des plateformes yvelinoises du
réseau Initiative France.



16 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La phase 1 des travaux du Tram
13 Express a démarré. Elle va
permettre de relier en 32 mn
Saint-Cyr-l'École RER
à Saint-Germain-en-Laye RER
à l'horizon 2020.



20-21 ÉCO-EMPLOI

En s'appuyant sur les atouts du
territoire, la nouvelle stratégie
touristique du Département
vise à faire des Yvelines une
destination à part entière.

YVELINES ■ 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT,
78000 VERSAILLES - TÉL : 01 39 07 78 78 ■
COURRIEL : ACTU@YVELINES.FR ■ DIRECTEUR DE
LA PUBLICATION : PIERRE BÉDIER ■ RÉDACTEUR
EN CHEF : LUDOVIC VINCENT ■ RÉDACTION :
SANDRINE GAYET, AVEC LA COLLABORATION DE
MATHIEU CÉCÉ ■ PHOTOS : NICOLAS DUPREY
■ CONCEPTION GRAPHIQUE : NATHALIE TRICOT
■ MISE EN PAGES : scoop communication
■ IMPRESSION : WAUQUIER ■ ISSN : 2119-4467
■ VOUS NE RECEVEZ PAS LE MAGAZINE ?
ÉCRIVEZ-NOUS : DIFFUSION@YVELINES.FR

4 POINT DE VUE

8 L'ACTU DES CANTONS

17 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le plan du Département
pour le milieu rural

19 FUSION 78-92

- Une réponse attendue
avant fin 2017

22 ÉCONOMIE-EMPLOI

- À la recherche du doudou perdu

23 INNOVATION

- Êtes-vous un gameur ?

24 LE DOSSIER

- Familles : le Département
à vos côtés

31 ENVIRONNEMENT

- À la découverte de l'Île Nancy
- L'ONF soigne nos forêts
- Découvrir et protéger
les espaces sensibles

34 JEUNESSE

- La chasse au gaspi
dans les cantines

36 RENCONTRE

- Candeloro, fier d'être Carrillon

40 CULTURE

- Un levier pour l'insertion

42 HISTOIRE ET PATRIMOINE

- Landru, le « Barbe Bleue »
de Gambais

43 ILS FONT LES YVELINES

- Carole Yvin évalue vos droits

44 AGENDA

46 LES ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

yvelines-infos.fr

Yvelines.78

YvelinesCG78

Les_Yvelines www.yvelines.fr

RobotY'c 2018, édition « *RoBotanic* »

Après le succès des deux précédentes éditions, le Conseil départemental relance le concours RobotY'c auprès des collèges yvelinois. Le défi ? Construire des robots sur une thématique. Après les véhicules du futur, c'est la sylviculture qui cette année est en jeu. Aux collégiens de 3^e, encadrés par leurs enseignants et des élèves ingénieurs, de concevoir un robot écolo capable de planter un arbre... Un challenge qui permet aux jeunes de se familiariser avec les nouvelles technologies et de travailler en groupe. Présentation des créations high tech en juin 2018. S.G.





Exclusif : les Tuche à Versailles !

« *Liberté, égalité, fraternituche* ». C'est la devise du troisième volet de cette comédie populaire qui envoie Jeff Tuche et sa famille à l'Élysée. Le tournage, dont nous vous dévoilons ce cliché en exclusivité, s'est déroulé en grande partie à l'Hôtel du Département et à la Préfecture des Yvelines, à Versailles, cet été. L'équipe d'Olivier Baroux, le réalisateur, a aussi investi le château de Voisins, à Rambouillet. La sortie des Tuche 3, avec Jean-Paul Rouve et Isabelle Nanty, est prévue le 7 février 2018. Les deux premiers films ont cumulé plus de 3 millions d'entrées au cinéma. L.V.







MAUREPAS



CHEVREUSE. 20^e meeting de la Vallée

Le 1^{er} décembre, la commune fête la 20^e édition du Meeting de la vallée. C'est un bel événement sportif organisé par l'Aqua'Nat Vallée de Chevreuse et soutenu par le Conseil départemental. Trois jours de compétition de natation de niveau régional regroupant près de 500 nageurs dans les bassins de la piscine intercommunale Alex Jany.



SARTROUVILLE

Le collège Colette flambant neuf

Le Conseil départemental réhabilite et restructure le collège Colette de Sartrouville dont la fin des travaux est prévue en novembre prochain.



© F. Soreau / Mairie Sartrouville



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

GUYANCOURT.

Les collégiens équipés de tablettes

Le Département continue de déployer le numérique éducatif dans les collèges yvelinois. À Guyancourt, les élèves de 6^e et de 5^e du collège public Les Saules ont reçu leur tablette individuelle mi-septembre. D'ores et déjà, 18 collèges yvelinois en sont équipés, ce qui représente quelque 7 500 tablettes mises à disposition des collégiens.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Nouveau centre de PMI moderne rue Armagis

Le nouveau centre de Protection maternelle et infantile (PMI) s'est installé au début de l'été dans de nouveaux locaux spacieux et modernes au 9 rue Armagis. Consultations gratuites, bilan de santé des enfants de 4 ans, visites à domicile des jeunes mamans sont quelques-unes de ses missions.





LE CHESNAY

**LOUVECIENNES.****Restauration du presbytère de Saint-Martin**

Dans le cadre du dispositif départemental « Restauration du patrimoine historique », la commune a reçu une aide de 21 911 € pour la restauration de la toiture du presbytère de l'église Saint-Martin. Les travaux portent notamment sur la dépose de toute la toiture avec récupération des tuiles plates pour réemploi, le calage et le redressage partiel de la charpente et sa réfection...



VERSAILLES 2

**BUC. Projet de construction d'un Ehpad**

La Ville envisage de construire en 2018 un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) d'une capacité d'accueil de 100 places. Il est également prévu de bâtir une résidence locative de 55 logements adaptés pour les seniors sur l'ancien site du Royal Tennis Club. La livraison est prévue fin 2018.



POISSY

**POISSY. Le bad c'est good !**

L'association Poissy Badminton Club a reçu une subvention du Conseil départemental pour l'organisation de la première édition de la BadCup le 25 novembre. Ce tournoi officiel, reconnu par la Fédération française de badminton, met en compétition des sportifs de niveau départemental. Le « bad » est un sport qui se pratique aussi bien en mode loisir qu'en compétition, et ce, dès l'âge de 5 ans.



HOUILLES

46^e Corrida pédestre internationale

Le Département apporte son appui à la Corrida pédestre internationale qui se déroulera le dimanche 31 décembre à Houilles. Cette célèbre course sur route comptant parmi les 10 plus prestigieuses au monde, attire chaque année des champions du monde et des médaillés olympiques. Deux courses de 10 km sont prévues : la course populaire, ouverte aux amateurs experts et la Course des As pour les champions.



CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

ANDRESY. Les vitraux de Saint-Germain-de-Paris restaurés

Après la restauration du beffroi, du clocher et des façades, les vitraux de l'église Saint-Germain-de-Paris (classée aux Monuments historiques depuis 1949) ont à leur tour été restaurés, avec l'aide du Conseil départemental.



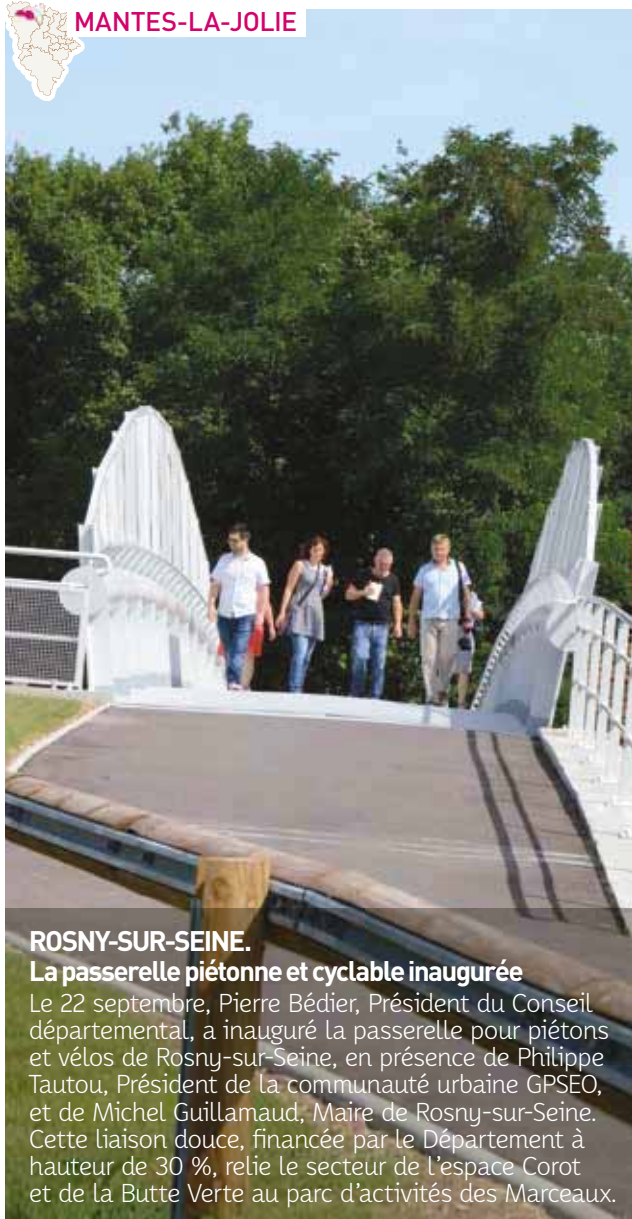
AUBERGENVILLE

VICQ. Rénovation du Musée international d'Art naïf

Le Département apporte son soutien financier à la réhabilitation du Musée international de Vicq, un des quatre seuls musées de France consacrés à l'art naïf. La rénovation prévue doit préserver l'ancien corps de ferme qui date de la fin du XVIII^e siècle.



MANTES-LA-JOLIE



ROSNY-SUR-SEINE.

La passerelle piétonne et cyclable inaugurée

Le 22 septembre, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, a inauguré la passerelle pour piétons et vélos de Rosny-sur-Seine, en présence de Philippe Tautou, Président de la communauté urbaine GPSEO, et de Michel Guillaumaud, Maire de Rosny-sur-Seine. Cette liaison douce, financée par le Département à hauteur de 30 %, relie le secteur de l'espace Corot et de la Butte Verte au parc d'activités des Marceaux.



LES MUREAUX



HARDRICOURT. Ça rame synchro !

Le 19 novembre, le club d'aviron renouvelle la célèbre compétition Tête de Rivière, organisée avec l'aide du Département. Près de 700 rameurs et rameuses venus des clubs d'Île-de-France se défieront sur le bras de Mézy, un bras secondaire de la Seine. Les spectateurs pourront les admirer tout le long du chemin de halage dans un cadre superbe.



TRAPPES

ÉLANCOURT. Le Département soutient un projet intergénérationnel

Dans le cadre de l'appel à projets « Éducation artistique et culturelle » du Département, la Ville a obtenu une subvention pour la création d'un projet artistique en 2018 porté par l'École municipale de Danse au Prisme. Le projet transdisciplinaire (dances, musiques, créations de costumes) sera ouvert aux Élancourtois de toutes les générations.



CHATOU



PORT-MARLY. Le Centre de loisirs maternel fait une cure de jouvence

Le Centre de loisirs maternel (CLM) a été agrandi et modernisé. Désormais les enfants disposent d'un espace de jeux et jouets dédiés selon leur âge. Le montant global des travaux s'est élevé à 412 000 € dont 122 000 € financés par le Conseil départemental, 137 000 € par la région Île-de-France, 124 500 € par la CAF des Yvelines et 29 000 € par la commune de Port-Marly.



PLAISIR

PLAISIR. Inauguration des fresques monumentales

Le Quartier du Valibout se pare de fresques monumentales. Les murs des bâtiments des 8, 9 et 12 allée Saint-Just apportent à ce quartier, grâce à leurs couleurs et expressions, une touche artistique qui réjouit les yeux. Pour marquer l'aménagement urbain qui prend forme à Plaisir, le Président du Conseil départemental, Pierre Bédier, a inauguré le 23 septembre les fresques aux côtés de Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-présidente du Conseil départemental.



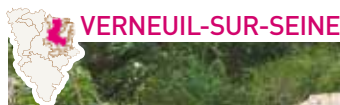
© CD78/N. Duprey



RAMBOUILLET

SONCHAMP. Vitesse modifiée sur la D 936

Le Conseil départemental a modifié la limitation de vitesse autorisée au hameau de Boutareine sur la commune de Sonchamp. Sur cette portion de la D 936, la vitesse est désormais limitée à 50 km/h. Attention, des contrôles vont être réalisés.

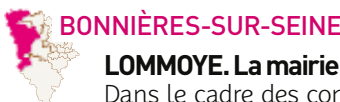


VERNEUIL-SUR-SEINE



CRESPIÈRES. Restauration du lavoir communal

Au titre du patrimoine non protégé en péril, la commune a obtenu une subvention départementale pour entreprendre la restauration de son vieux lavoir communal.



BONNIÈRES-SUR-SEINE

LOMMOYE. La mairie réhabilitée

Dans le cadre des contrats ruraux, le Département apporte une aide financière à hauteur de 111 000 € (sur un projet d'environ 600 000 €), pour la réhabilitation de la mairie de Lommoye et de ses abords. Le projet prévoit l'harmonisation du bâtiment avec celui de l'école et de la salle polyvalente. Un atelier technique sera également construit sur place.





VERSAILLES 1

VERSAILLES. Un projet musical avec les habitants des Merisiers de Trappes

Le Centre de musique baroque de Versailles, avec le soutien du Département, reconduit une action culturelle avec les habitants du quartier des Merisiers de Trappes. Le projet, baptisé « *Génération Lully* », fédère les participants autour de la création d'un spectacle pluridisciplinaire (musique, opéra, théâtre). Le spectacle sera présenté à l'Opéra royal du Château de Versailles en mai 2018 !



SAINT-CYR-L'ÉCOLE



CHAVENAY. Dojo et vestiaires flambant neufs

Avec le soutien du Conseil départemental (plus de 100 000 €), la commune dispose désormais d'un complexe sportif couvert à l'architecture moderne bardée de bois (le toit du bâtiment en photo). Cette salle de sport comprend un dojo, un espace pour la danse et deux tennis couverts. Les derniers travaux ont porté sur la création de vestiaires destinés aux joueurs du club de football.



LIMAY



JUZIERS. Restauration de l'église Saint-Michel

Au titre du patrimoine protégé hors péril, prévu par le dispositif « *Restauration des patrimoines historiques 2017-2019* », le Conseil départemental apporte son soutien à la commune de Juziers pour restaurer des parties du transept nord et sud de l'église Saint-Michel. Les travaux portent sur les menuiseries, les ferronneries, les vitraux et les maçonneries en pierre de taille.

Des petites entreprises bien aidées

Les associations du réseau Initiative France – Initiative Seine Yvelines et Initiative SQY – apportent leur expertise aux créateurs d'entreprises et accordent des prêts d'honneur à taux zéro. Zoom sur quatre entreprises très différentes qui ont bénéficié de cet accompagnement personnalisé.

ELTECH EQUIPEMENTS A BESOIN D'ESPACE

Eltech Equipements est un spécialiste de l'ingénierie industrielle et plus précisément de la conception de machines spéciales pour la production industrielle.



Née en décembre 2013, l'entreprise est implantée à Houdan. « Nous nous développons selon deux axes, explique Éric Lechat, le dirigeant. Un traitement germicide pour l'agro-alimentaire et un équipement de jardin et parking (une lampe d'éclairage escamotable s'intégrant au sol) pour lequel j'ai obtenu une médaille d'argent au concours Lépine. »

Dotée d'une salariée, Eltech Equipements exerce à ce jour dans une pépinière d'entreprises. « Mon plus grand problème aujourd'hui est de trouver davantage d'espace. Mais je bute sur les prêts bancaires. Pourtant, c'est indispensable. » En effet,

l'achat de ces locaux permettrait de développer le chiffre d'affaires et l'arrivée de deux nouveaux salariés.

Un accompagnement essentiel

Pour Éric Lechat, la vie de chef d'entreprise est donc synonyme de combat quotidien. Il reconnaît ainsi l'utilité d'un bon accompagnement. Pour sa société, c'est **Initiative Seine Yvelines** qui a permis, via un prêt d'honneur, le rachat d'une autre structure, opération nécessaire à son lancement. Pour l'heure, l'entreprise voit son chiffre d'affaires (252 000 euros en 2015) augmenter de 100 000 euros par an.

JPM PLIAGES : LE PRO DE L'ISOLATION THERMIQUE

Créée en octobre 2014 à Élan-court, la société JPM Pliages, portée par son PDG Manuel Roy et son DG Jean-Philippe Gané, est spécialisée dans la fabrication sur mesure de profils en aluminium.

« Nous travaillons principalement avec les acteurs du bâtiment, et ce, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, souligne Jean-Philippe Gané. Les pièces que nous fabriquons servent à l'isolation thermique par l'extérieur. Elles viennent créer l'étanchéité et l'esthétique des immeubles

rénovés. » À noter : l'entreprise collabore également avec des laboratoires pharmaceutiques, des usines d'ameublement...

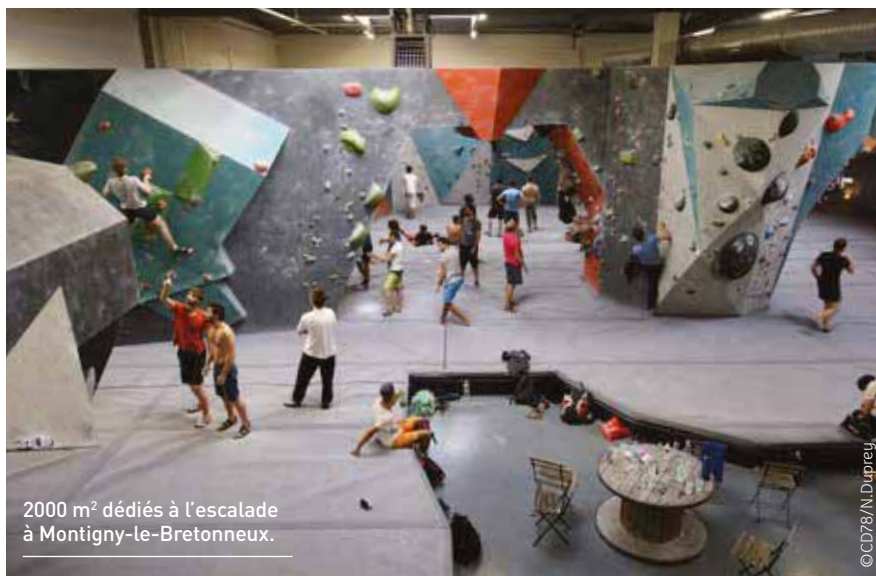
Ne pas rester seul...

Au début de l'aventure, les dirigeants ont pu s'appuyer sur les services d'**Initiative SQY**. En dehors d'un prêt d'honneur réalisé auprès de cette structure, la société a aussi fait appel à du leasing et des prêts bancaires. « Initiative SQY nous a accompagnés sur toute la partie financière et le montage du business plan. »

Aujourd'hui JPM Pliages emploie huit salariés. « Nous sommes en phase de recrutement. Nous recherchons un collaborateur dans l'immédiat et quatre à moyen terme. » Toutefois, Jean-Philippe Gané peste contre les charges et les impôts qui pèsent lourdement sur les entreprises : « Si nous souhaitons réellement relancer la France, il est nécessaire d'aider les TPE et PME à ce niveau. Car elles sont au cœur de l'économie. » En attendant, JPM Pliages devrait réaliser un CA à hauteur d'un million d'euros en 2017.

VERTICAL'ART SE VOIT DE PLUS EN PLUS HAUT

En janvier 2014, Vertical'Art, une salle d'escalade sur blocs, a vu le jour à Montigny-le-Bretonneux. Créée par deux entrepreneurs, la société est en plein développement. « Cette activité est accessible à tous les niveaux et les hauteurs sont limitées à 4,50 m », précise Emmanuel Jan, gérant de la structure. Au départ, lui et son associé ont fait appel à des plateformes d'aide à la création d'entreprises, l'Aface et SQY Entreprises, toutes deux présentes dans les Yvelines. « Elles nous ont permis d'obtenir des prêts à taux zéro très utiles pour débiter », souligne-t-il.



Des besoins en recrutement

À l'heure actuelle, la salle de Montigny-le-Bretonneux emploie une dizaine de salariés. Il faut dire qu'elle a doublé de taille pour arriver à 2 000 m². « À notre échelle, nous avons ainsi amélioré la situation de l'emploi dans notre

secteur. » Une remarque d'autant plus vraie que la société dispose in situ d'un bar et d'un restaurant qui réalise 150 à 200 couverts par jour. « Par rapport à nos besoins, nous aimerions recruter plus. Mais nous sommes rattrapés par la réalité : un salarié coûte très

cher », regrette le jeune dirigeant. Une unité a déjà ouvert à Nantes, et une autre vient de se lancer à Rungis. Et de nombreux projets sont en cours, que ce soit en franchise ou en propre : Paris, Lyon, Lille, la Réunion, le sud de la France...

ORIJS : DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES MADE IN FRANCE !



Pour Blandine Berjot, « les plateformes d'aide à la création d'entreprise permettent de prendre du recul par rapport à un projet ».

Blandine Berjot a fondé Orijs en avril 2013. Implantée à Triel-sur-Seine, cette société est spécialisée dans la vente de vêtements et accessoires exclusivement fabriqués en France.

« 75 % de mes ventes passent par Internet, explique la fondatrice, et 25 % par un réseau de distributeurs physiques qui tend à se développer. » Pour lancer sa structure, Blandine Berjot a pu compter sur l'aide d'Initiative Seine Yvelines et Yvelines Active.

« Ces deux plateformes ont été complémentaires en termes financiers, confie-t-elle. Elles m'ont donné accès à un stock, au recrutement d'un CDD de six mois pour la communication et le marketing et enfin à l'acquisition d'un véhicule, spécialement aménagé pour la commercialisation de mes vêtements. »

Pour la jeune quadragénaire, l'achat de cette camionnette s'est avéré capital. Il lui a permis de participer à divers événements et salons. « J'ai même eu le droit à un reportage sur TF1, » se souvient-elle.

Seule mais pas isolée !

Pour l'heure, Blandine Berjot travaille en solo, même si elle recourt à divers prestataires dans le cadre de son activité. Car selon elle, un recrutement, même minime, pourrait mettre en péril la pérennité de sa structure. Heureusement, il existe des solutions : « Grâce aux deux plateformes d'aide à la création, j'ai pu bénéficier d'un regard critique sur mon projet. Cela m'a vraiment aidé car un chef d'entreprise n'a pas toujours le recul nécessaire. » **M.C.**

Le Tram 13 Express est lancé

La première phase du projet de tram-train (ex Tangentielle Ouest) permettra de relier en 32 minutes Saint-Cyr-l'École RER à Saint-Germain-en-Laye RER à l'horizon 2020.

Les travaux ont commencé.

Le futur tram-train circulera aussi bien sur Réseau ferré national en mode train qu'en ville en mode tramway. En zone urbaine, il s'intégrera à l'environnement car les voies seront insérées dans la chaussée et la traversée piétonne sera sécurisée.

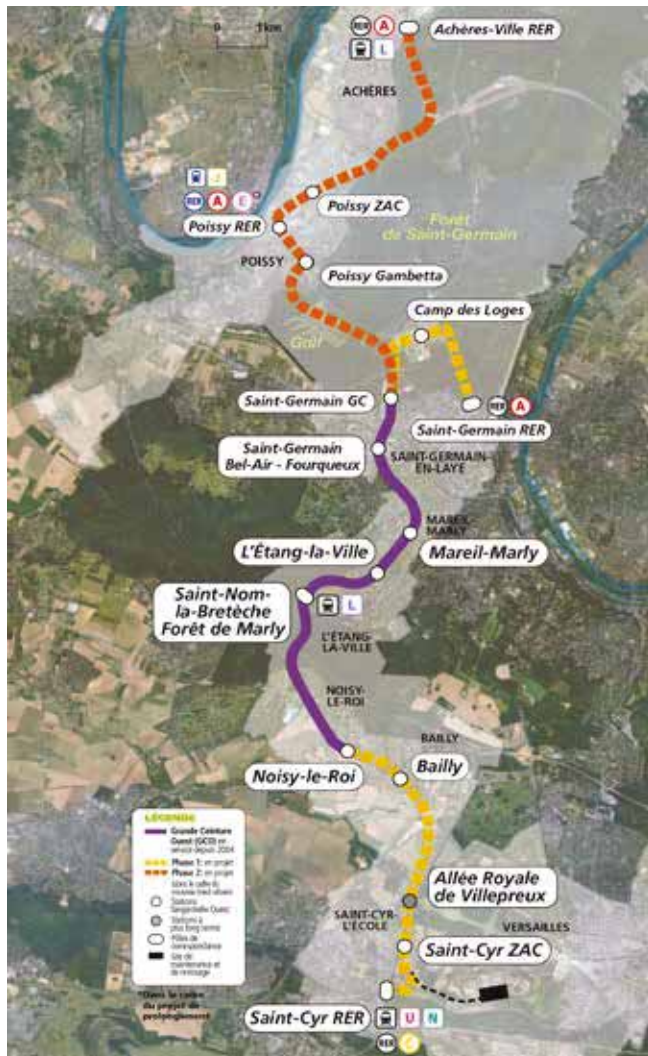
En reliant Saint-Cyr-l'École à Saint-Germain-en-Laye, la nouvelle ligne simplifiera les déplacements en rocade nord/sud des Yvelinois, les usagers n'auront en effet plus besoin d'effectuer un détour par Paris !

Un projet sur les rails

Les autres déplacements seront également amplement simplifiés grâce aux multiples correspondances avec les lignes Transilien A, C, L, N et U. En clair, le service de transport collectif ferré sera grandement amélioré, les trajets plus rapides et les personnes à mobilité réduite auront un accès garanti sur l'ensemble du tracé.



De nombreux acteurs se sont fédérés autour de ce projet pour qu'il aboutisse : les financeurs (l'État, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et Île-de-France Mobilité ex-STIF), les transporteurs (SNCF et RATP) mais aussi les communes et les différents services concernés. Grâce à cela, les travaux ont démarré et sont aujourd'hui visibles à Saint-Cyr-l'École et Saint-Germain-en-Laye. La deuxième phase prolongera la ligne au nord jusqu'à Achères-Ville RER via Poissy. **S.G.**



CHIFFRES CLÉS - PHASE 1

Le Tram 13 Express phase 1 c'est :

10,4 km de tracé,
11 stations et 7 villes
concernées.

6 trains/h/sens
en heure de pointe.

32 minutes pour
un trajet Saint-Germain-
en-Laye RER / Saint-Cyr-
l'École RER.

Coût de l'opération :
306,7 M€ (hors matériel
roulant) dont 92 M€
pour le Département.

Le plan du Département pour le milieu rural

Très Haut Débit, maisons de santé, services publics itinérants, restauration du patrimoine... Le Conseil départemental a adopté une série de mesures pour améliorer le service au public dans les zones moins denses des Yvelines.

Depuis 2015 et le lancement des Assises de la Ruralité, le Conseil départemental porte une attention particulière à la partie la plus rurale de son territoire. Elle s'est à nouveau concrétisée en juin 2017 par l'adoption d'une série de mesures.

Rambouillet, capitale de la ruralité

Pierre Bédier, le Président du Conseil départemental, explique : « Il ne s'agit pas seulement de déployer la fibre optique ou d'aménager des maisons médicales. Rambouillet va devenir la capitale de la ruralité dans les Yvelines. Nos services vont être organisés pour répondre aux spécificités et aux besoins de toutes les petites communes et de leurs habitants. Et cette action s'inscrit aussi dans le projet de fusion avec les Hauts-de-Seine qui comprendra



un Vice-président chargé de la ruralité, avec des moyens renforcés, et qui siègera à Rambouillet. » De Bonnières-sur-Seine à Saint-Arnoult-en-Yvelines en passant par Houdan, le plan du Département, qui vise aussi à pallier la déconcentration des services de l'État, est salué par les communes rurales. Plus de cent cinquante d'entre elles, et quelques intercommunalités, ont d'ailleurs adhéré à l'agence IngénierY créée en 2015 pour les

accompagner dans leurs projets d'aménagement. « Nous comblons le vide créé par la disparition de l'ingénierie publique et la métropolisation des territoires », estime Hugues des Ligneris, le Directeur général de l'agence.

Un « Job Bus » en 2018

Le déploiement du Très Haut Débit dans la zone rurale avant 2020, l'aide au développement des maisons de santé, une aide supplémentaire à la restauration du patrimoine et une assistance technique et administrative renforcée pour soutenir les projets des communes font partie des mesures annoncées. On y trouve aussi la création d'un deuxième

Après le lancement d'un premier bus PMI en début d'année, le Département va équiper un deuxième véhicule pour sillonner les villages.

« bus PMI », ce service itinérant de la Protection Maternelle et Infantile lancé en début d'année. Dans le même esprit, un « Job Bus » va sillonner la campagne yvelinoise en 2018. **L.V.**



© CD78/N.Duprey

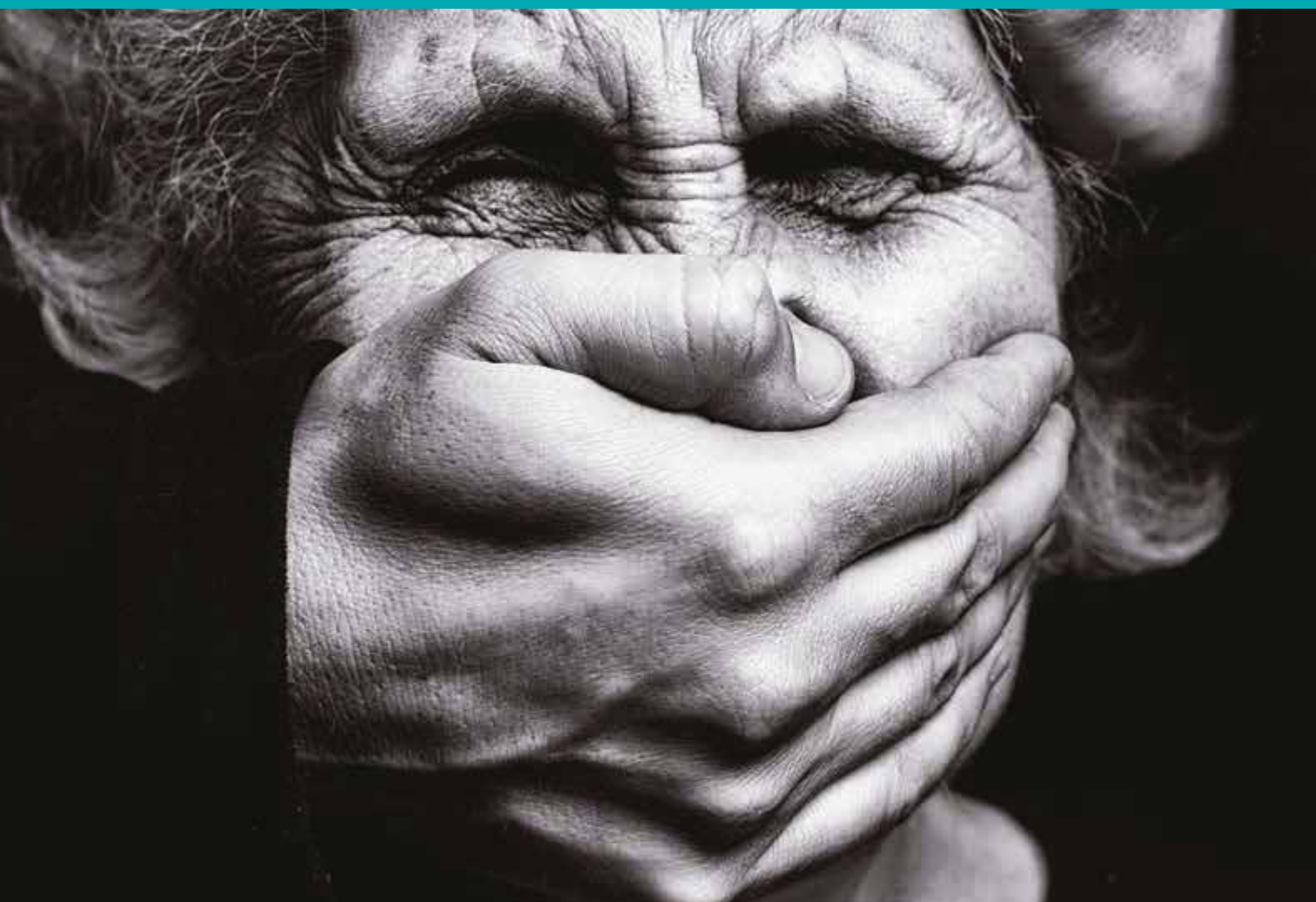
154

Le nombre d'actions
soutenues par
l'agence IngénierY
depuis sa création
en 2015. 240 projets
sont en cours
d'élaboration.

Le soutien aux communes rurales, ici Saint-Martin-la-Garenne, est renforcé.

ALERTE MALTRAITANCE

SENIORS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP



**VOUS SUBISSEZ, VOUS VOYEZ, VOUS DOUTEZ...
...APPELEZ LE 01 39 55 58 21**

**UN PROFESSIONNEL
EST À VOTRE ÉCOUTE**



yvelines.fr



La fusion en salle d'attente du gouvernement

La demande de regroupement des deux Départements a été votée par les Assemblées des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Le Gouvernement doit y répondre avant le 1^{er} janvier 2018.

Vendredi 30 juin 2017, les Assemblées départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont délibéré simultanément et approuvé la demande, formulée par une large majorité des élus, de regroupement des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. L'objectif ? Former une seule et nouvelle collectivité départementale. Les élus demandent au Gouvernement d'approuver ce regroupement dans les plus brefs délais, et en tout état de cause avant le 1^{er} janvier 2018.

Un moteur puissant à l'ouest de Paris

Dans leur requête exprimée par courrier, les conseillers départementaux rappellent que « la constitution d'une métropole capitale puissante et équilibrée est essentielle au développement de l'Île-de-

France et de la nation tout entière. » Ils souhaitent que les compétences de la Région Île-de-France soient renforcées et qu'elle puisse s'appuyer sur un moteur puissant à l'ouest de Paris.

« Une fois unifiés, les territoires des Yvelines et des Hauts-de-Seine accroîtront le dynamisme territorial et maintiendront un service public de proximité de qualité malgré les contraintes portant sur leurs ressources », poursuivent les élus. Et de souligner : « Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'objectif du Gouvernement de simplifier l'organisation institutionnelle des territoires et de freiner l'empilement des strates administratives. La nouvelle collectivité conserverait, dans sa diversité, une taille humaine. »

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-



Le vote des conseillers départementaux yvelinois le 30 juin 2017.



Au même moment, l'assemblée des Hauts-de-Seine procédait au même vote, relayé sur Twitter.

Seine ont expérimenté le principe de leur rapprochement avec la création d'un établissement public interdépartemental. Il regroupe des services communs aux deux dé-

partements (l'archéologie préventive, l'adoption et la voirie), ce qui permet déjà de réaliser des économies d'échelle. En attendant la réponse du Gouvernement... **L.V.**

QUESTION JURIDIQUE

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le regroupement de deux Départements existants peut être décidé par décret en Conseil d'État dès lors que :

- ces deux Départements appartiennent à la même région ;
- leurs territoires forment un ensemble d'un seul tenant ;
- la demande de regroupement est inscrite à l'ordre du jour du Conseil départemental à l'initiative d'au moins 10 % des membres de chacun des Conseils départementaux concernés ;
- la délibération concernée est adoptée de façon concordante par les deux Assemblées départementales à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés.



Tourisme, le Département veut faire



Le rapprochement des Yvelines avec les Hauts-de-Seine donne un coup d'accélérateur au développement du secteur touristique, pourvoyeur d'emplois. Notre territoire ne manque pas d'atouts pour séduire les visiteurs. Aussi, la nouvelle stratégie du Département vise-t-elle à les développer et à les promouvoir pour faire des Yvelines une destination à part entière.

CHIFFRES DE FRÉQUENTATION

POUR LES SITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS :

9,4 millions de visiteurs dans les **50** principaux sites (dont **6,7** millions pour le Domaine de Versailles, **3°** site le plus visité de France).

POUR L'HÔTELLERIE :

- **59,1 %** de taux d'occupation
- **2,55** millions de nuitées générées (dont 2 millions en tourisme d'affaires, c'est la plus forte proportion en Île-de-France !)
- Arrivées internationales : **28 %**
arrivées françaises : **72 %**

Les Yvelines abritent des pépites. Des espaces naturels exceptionnels, des itinéraires à pied ou à vélo, des châteaux et manoirs somptueux ou confidentiels, des musées renommés, des monuments historiques recherchés... et la Seine qui dessine de ses méandres une partie du territoire. Tout ce patrimoine historique et naturel que l'on nous envie, mérite d'être davantage connu pour que les Yvelines deviennent une destination pleine et entière (nature, culturelle, de villégiature). C'est une des priorités de la Mission Tourisme du Conseil départemental : renforcer l'attractivité, faire émerger de nouveaux projets afin de doper l'économie touristique locale.

Plus de 600 km de fleuve et de rivières, dont 100 km de Seine, sillonnent les Yvelines. Développer le tourisme fluvial est donc un des axes majeurs pour le Département.

Remettre la Seine et ses berges au cœur des nouveaux projets

Malgré l'émergence ici ou là de belles réalisations, beaucoup reste à faire, tant au sein du territoire qu'en synergie avec les Hauts-de-Seine. « Nous réfléchissons sur la manière dont on pourrait capter les croisiéristes en proposant par exemple à cette clientèle internationale au fort pouvoir d'achat, une nouvelle offre touristique, en-

rayonner notre territoire



©CD78/N.Duprey

L'équipe de la mission
Tourisme emmenée
par Olga Ghattas (5^e en
partant de la gauche), la
nouvelle directrice.

SOYEZ TOURISTES DANS VOTRE DÉPARTEMENT !

Les Yvelines comptent près de 250 sites culturels et de loisirs ouverts à la visite, 80 % d'espaces naturels et plus de 300 circuits de randonnées et de balades à pied ou à vélo ! C'est autant d'occasions de vivre une expérience divertissante et de se mettre au vert à deux pas de chez soi.

Pour être plus attractif et enrichir cette offre, le Département a lancé en juillet 2017 son 1^{er} appel à projets en faveur de l'investissement touristique pour améliorer la qualité de l'offre existante et contribuer à la réalisation de nouveaux produits touristiques pour le plaisir de la visite des Yvelinois et attirer les touristes dans notre superbe département.

Pour les découvrir :

www.tourisme.yvelines.fr

www.sortir-yvelines

Facebook : [@tourisme.yvelines](https://www.facebook.com/escapades.dans.les.Yvelines)

Twitter : [@Mytourisme](https://twitter.com/Mytourisme)

Instagram : [@Mytourisme](https://www.instagram.com/Mytourisme)

Pinterest : [@yvelinestourism](https://www.pinterest.com/Myyvelinestourism)

richie d'excursions ou de sorties sportives », explique Laura Vedel, responsable de Pôle à la Mission Tourisme. Des projets fédérateurs à mener en collaboration avec les opérateurs fluviaux, les collectivités locales, les offices de tourisme, les communes riveraines...

Autre beau projet déjà bien avancé, celui de la valorisation des berges de Seine, avec la création des « Chemins de Seine ». Le Département a pour ambition l'ouverture et la labellisation comme sentier de grande randonnée des « Chemins de Seine ».

Ils seront un linéaire continu de circulations douces pédestres et cyclables sur les deux rives du fleuve (120 km sont déjà ouverts), assorti d'une cinquantaine de boucles locales de promenade et de découverte du patrimoine. Ces chemins de Seine pourront, à terme, se raccorder aux deux grandes véloroutes, l'Avenue verte Paris-Londres et la future Seine à

vélo, Paris-Le Havre-Honfleur. Le tourisme d'affaires, grâce au rapprochement avec les Hauts-de-Seine, constitue pour les Yvelines une belle opportunité.

S'appuyer sur le tourisme vert

Ce secteur qui représente 2 millions de nuitées dans les Yvelines, pourrait davantage se développer. Néanmoins, les hébergements qui sont fortement plébiscités en semaine grâce au tourisme

d'affaires sont moins occupés le week-end. L'idée serait donc de créer autour, des produits originaux, des itinéraires de découvertes dans les Yvelines, qui donneraient envie aux visiteurs de revenir le week-end ou de prolonger leurs séjours. « Nous devons valoriser plus largement notre territoire, reconnaît Laura Vedel. L'offre existe, nous devons la mettre en musique. Notre ruralité offre de belles perspectives pour développer un tourisme vert de grande qualité. » **S.G.**

LE TOURISME, UNE COMPÉTENCE DU DÉPARTEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le tourisme est devenu une compétence internalisée au sein du Conseil départemental des Yvelines. Une décision qui fait suite à la dissolution de son Comité départemental du Tourisme dans un souci d'économies de gestion et de synergie avec la Direction du Développement. Le lancement de la nouvelle stratégie a été suivi par Joséphine Kollmannsberger, Vice-présidente déléguée à l'Environnement, à la Culture et au Tourisme. Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Direction de la Mission Tourisme est assurée par Olga Ghattas.

À la recherche du doudou perdu



©CD78/N.Duprey

Julie Colau a créé son entreprise en 2014.

Quel parent ne s'est jamais trouvé face au drame absolu d'un doudou égaré ? Quasiment aucun ! Heureusement, Julie Colau, jeune Yvelinoise de 26 ans, propose une solution avec Doudou Malin, un site permettant aux enfants de récupérer leur compagnon préféré.

Julie Colau est une touche-à-tout. Bac S en poche, elle débute une formation d'orthophonie, puis devient salariée d'une librairie, tout en passant une licence de droit. C'est finalement dans la création d'entreprise qu'elle s'épanouit. « Tout a débuté grâce à une de mes nièces, se souvient-elle. Elle avait paumé son doudou. En boutiques, il n'était plus disponible et sur Internet le prix était devenu exorbitant. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire... »

Premier essai en 2014

Étant une fidèle des vide-greniers, elle ouvre en 2009 un compte sur PriceMinister. En février 2014, entre un emploi du temps surchargé et un projet entrepreneurial s'affinant, elle va au Salon des entrepreneurs

de Paris. « *Je me posais pas mal de questions et je souhaitais tester mon idée.* » Cette visite a été un tournant majeur dans sa vie puisque quelques mois plus tard, elle lance son auto-entreprise et, dans la foulée, une première version de son site internet. **Doudou Malin** est né. « *Au départ, j'ai débuté avec des articles d'occasion, mais j'ai décidé de partir à la rencontre de fabricants car je désirais aussi proposer du neuf.* »

7 320 références sur le site

Pour cela, elle se rend sur plusieurs événements dont Maison & Objet. C'est là qu'elle reçoit un accueil très positif de la part de Doudou et Compagnie, un des leaders du secteur. « *Une fois que j'ai commencé à travailler avec eux, l'effet boule de*

neige a pris et d'autres entreprises m'ont suivie dans l'aventure. »

Quoi qu'il en soit, la fondatrice a fait du chemin depuis. En septembre 2016, la petite auto-entreprise est devenue une Sasu (Société par actions simplifiée unipersonnelle). Installée chez **Inneos**, une pépinière d'entreprises située à Buchelay, elle propose désormais 7 320 références dont 7 100 doudous (le solde regroupant des articles de puériculture, une activité qui devrait être développée prochainement). Le site recense 1 000 visites/jour pour 750 ventes/mois. Depuis juillet dernier, il dégage une moyenne de 20 000 euros de CA mensuellement, dont 8 % à l'échelle internationale. Mais l'entrepreneuse ne souhaite pas en rester là : une application mobile verra bientôt le jour. Elle permettra aux parents de revendre des articles non utilisés à Doudou Malin. Dans ces conditions, Julie Colau espère recruter du personnel à moyen terme. Une belle histoire qui ne fait donc que commencer. **M.C.**

Êtes-vous un gameur ?

Mettre en relation des hôtes disposant d'un grand jardin et des touristes désireux de se mettre au vert à moindre frais, c'est le concept créé par l'Yvelinois Joseph Léopold, fondateur de la plateforme communautaire Gamping.com.

De retour d'un périple, Joseph, jeune étudiant en entrepreneuriat, se retrouve à la porte de chez lui, à La Queue-lez-Yvelines. Pas découragé, il plante sa tente dans le jardin de ses parents et attend leur retour... La nuit a été créatrice car au matin il décide de se lancer dans le camping chez l'habitant et donne même un nom à ce nouveau concept : le gamping, contraction de « garden » (jardin en anglais) et de camping. On est en 2011. Deux ans plus tard, son site héberge plus de 200 terrains et une explosion de visites en ligne.

GAMPER DANS LES YVELINES

Une vingtaine d'hôtes yvelinois sont recensés sur la plateforme collaborative. Moyennant 8 à 15 € la nuitée, selon le site, les équipements (tente ou camping-car) et les prestations offertes, vous pouvez gamper dans un petit parc à Saint-Rémy-lès-Chevreuse au bord d'un étang, ou pourquoi pas à Poissy dans un vaste jardin ombragé, ou encore dans un décor bucolique à Vaux-sur-Seine avec, à la clé, des balades en kayaks sur le fleuve.



Soutenu par les icônes du numérique

C'est cette même année que Joseph Léopold remporte un concours de start-up innovantes et reçoit le soutien des icônes de l'économie numérique : Xavier Niel (fondateur de Free), Jacques-Antoine Granjon (Vente privée.com) et Marc Simoncini (Meetic). Ils investissent 25 000 €

dans Gamping.com auxquels s'ajoute un prêt de 40 000 € à taux zéro. Le jeune créateur peut prendre son envol.

Aujourd'hui, la plateforme recense plus de 35 000 gameurs, et plus de 2 500 terrains y sont référencés, partout en France, en Europe du Sud et quelques-uns outre-Atlantique. L'Amérique du Sud et l'Asie commencent à se manifester. Il faut dire que le bouche-à-oreille nourrit le succès du gamping. On s'échange les bonnes adresses comme de précieux sésames.

Pour l'instant, Joseph et ses nouveaux associés peinent à se rémunérer. Leur site prélève 15 % sur le prix de la nuitée (qui s'élève à 10 € en moyenne) plus 7 % sur les frais de réservations. D'où le lancement de sites

Joseph Léopold dans le jardin de La Queue-lez-Yvelines où l'idée de gamping.com est née.

« Nous devons nous diversifier »

hôtes qui fournissent les tentes, le matériel de camping et certaines prestations : petit déjeuner, vélos, balades en canoë, cours de yoga... la liste s'allonge tous les jours.

« Nous avons des hôtes qui adhèrent tellement au concept du gamping que d'une année sur l'autre, ils aménagent leur terrain avec des cabanes dans les arbres ou des tipis, toujours dans l'esprit gamping. C'est vraiment sympa », se réjouit Joseph. **S.G.**

FAMILLES : LE DÉPARTEMENT

De la petite enfance aux personnes âgées, le Département déploie un ensemble de services dédiés aux différents membres de la famille. Malgré un budget contraint, le Département s'organise pour que ses compétences en matière d'action sociale, de protection de l'enfance, d'insertion professionnelle et de soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap soient toujours plus efficaces.



L'action sociale

- ▶ Pallier les difficultés
- ▶ Partenaire des communes et des associations
- ▶ Répondre aux problématiques des territoires

La maternité et la petite enfance

- ▶ Suivi de grossesse
- ▶ Veiller à la santé des enfants
- ▶ Former les assistants maternels
- ▶ Financer les places en crèche

Soutenir la jeunesse

- ▶ Logements étudiants
- ▶ Transports scolaires
- ▶ Les centres de planification familiale

ENT À VOS CÔTÉS



Préserver l'autonomie des personnes âgées

- Développer les établissements d'accueil
- Lutter contre la maltraitance
- Soutenir le développement de l'aide à domicile

Inclure les personnes en situation de handicap

- Accompagner les enfants et les jeunes de moins de 20 ans
- Soutenir les associations

Organiser la réinsertion professionnelle

- Lever les freins à l'emploi
- Mobiliser les partenaires
- Accompagner les entreprises et les collectivités

L'action sociale au plus près du terrain

Présent sur le territoire pour pallier les difficultés sociales, à travers le Fonds de Solidarité Logement ou les subventions aux associations d'aides alimentaires, le Département est un acteur essentiel de l'insertion sociale. Dans les six Territoires d'Action Départementale, les services du Département travaillent en partenariat avec les communes pour établir des diagnostics et mettre en place les actions pertinentes pour chaque quartier. Elles visent par exemple à soutenir la parentalité, à œuvrer pour la mixité sociale, à promouvoir l'autonomie et la citoyenneté des jeunes, à lutter contre la précarité et l'isolement...

L'aide au bloc communal revisitée : partenaire



© CD78/N. Duprey

privilegié des communes et intercommunalités, le Département a voté une nouvelle génération d'aides à l'investissement. Le but est de simplifier les démarches des collectivités et de mieux s'adapter à leurs attentes. Parmi les nouveautés 2017, la mise en place d'un Contrat Yve-

lines Territoire pour les communautés urbaines et d'agglomération auxquelles peuvent s'associer les communes de plus de 25 000 habitants. Il s'agit d'un contrat d'une durée de six ans, négocié au cas par cas, qui devra être en cohérence avec les orientations straté-

Au-delà des actions menées par ses travailleurs sociaux, le Département finance les associations d'aides alimentaires, comme la Croix-Rouge.

giques de développement du Département en matière d'aménagement, de cadre de vie, de développement économique et d'emploi.

Préserver l'autonomie des personnes âgées



Les Pôles Autonomie Territoriaux organisent aussi des sorties culturelles et de loisirs pour les personnes âgées.

Disséminés sur l'ensemble du territoire, les Pôles Autonomie Territoriaux innovent chaque jour pour développer l'offre d'accueil de jour des personnes âgées en perte d'autonomie, lutter contre la maltraitance et soutenir le développement de l'aide à domicile. En charge de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), le Département finance aussi la création des maisons de retraite, le transport à la demande, la téléassistance ou encore Yvelines Étudiants Seniors, ce dispositif original qui permet aux personnes âgées isolées de recevoir la visite d'étudiants chaque été. Depuis sa mise en place en 2004, plus de 1 550 étudiants ont été recrutés pour des emplois saisonniers et près de 96 500 visites ont été réalisées au domicile de personnes âgées.

Accompagner la maternité et la petite enfance

Avec 20 000 naissances par an dans les Yvelines, c'est autant de carnets de santé au logo Y' qui sont distribués chaque année par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) des Yvelines.

En juillet dernier, à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre PMI de Saint-Germain-en-Laye, Olivier Lebrun, Vice-président du Conseil départemental délégué à la famille, expliquait : « Nous avons engagé une réorganisation de nos centres de PMI en 2015 qui se concrétise avec les inaugurations de Versailles il y a quelques semaines et Saint-Germain-en-Laye aujourd'hui. Le lancement du centre de contact PMI entre aussi dans ce

cadre. Nous avons plus de 60 centres un peu trop disséminés sur le territoire, dans des locaux vétustes et ouverts trop rarement, parfois une journée par semaine seulement. Aujourd'hui, nous en avons 25, ouverts du lundi au vendredi, dans des locaux modernes, adaptés au travail des équipes et à l'accueil des familles. »

Du suivi de la grossesse aux bilans de santé en école maternelle en passant par l'agrément des assistants maternels et le financement des places en crèche, le Département est un acteur incontournable de la petite enfance. « Je me suis rendue deux fois au centre PMI de Conflans

Le Département est un acteur incontournable de la petite enfance.



depuis la naissance de mon bébé, âgé de trois mois, et j'y ai trouvé des professionnels très disponibles, qui donnent de bons conseils », raconte Joséphine, 31 ans. Olivier Lebrun reprend : « Ce rôle auprès des mamans, avec des séjours à la maternité qui se raccourcissent, est essentiel. Nos professionnels sont à leur dis-

position. Elles trouvent dans nos centres de PMI tous les conseils qu'elles peuvent chercher à un moment de la vie de la famille qui est formidable mais qui peut aussi être perturbant. »

Rappelons aussi que le Département est également en charge de l'adoption et de la protection de l'enfance.

Inclure les personnes en situation de handicap

Les Olympiades du Vivre Ensemble, organisées chaque année à Versailles, rassemblent personnes en situation de handicap et valides.



Sous la tutelle du Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est l'interlocuteur unique des personnes en si-

tuation de handicap et de leur entourage. Elles peuvent y accéder via les Pôles Autonomie Territoriaux des Yvelines et y trouver un soutien précieux pour répondre

à toute situation de handicap. Au-delà des dispositifs d'aide et d'accompagnement, le Département mène une politique d'inclusion qui se

concrétise, par exemple, en milieu scolaire par le soutien aux Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Elles donnent la possibilité à des élèves, tout en ayant une classe ordinaire de référence, de bénéficier d'un dispositif qui concerne d'autres élèves en situation de handicap dans le collège. L'encadrement est assuré par un enseignant spécialisé. Pour soutenir la scolarisation des enfants en situation de handicap, le Conseil départemental apporte une aide financière de 1 900 €/classe pour les collèges et également pour les écoles primaires des Yvelines. **L.V.**

Accompagner les jeunes dans leur épanouissement

Le Conseil départemental mène chaque année une politique jeunesse très active. De nombreux dispositifs existent pour les accompagner dans leur épanouissement culturel, sportif et professionnel.

Le Département appuie les projets qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Yvelinois et développe une offre de loisirs qui encourage la mixité sociale et l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, de nombreuses mesures sont mises en place pour la jeunesse yvelinoise, parmi lesquelles :

- **Le dispositif d'aide aux apprentis** : il s'agit d'une bourse de 500 € versée au cours de la première année d'apprentissage ou de contrat, sous condition de ressources et d'assiduité aux cours. En 2016, 116 jeunes en ont bénéficié.
- **La bourse au mérite** pour ceux et celles qui décrochent une **mention Très bien** au bac : le montant de 500 € est attribué aux jeunes bacheliers issus de familles à faibles revenus. En 2016, plus d'une vingtaine de jeunes l'ont obtenue.
- **Le « Permis d'agir »**, lancé en 2009, est reconduit. C'est une aide forfaitaire de 500 € destinée à financer une partie des frais inhérents au passage du permis de conduire, accordée en contrepartie d'une contribution citoyenne sous condition de ressources. En 2016, 578 jeunes en ont bénéficié.
- **Fonds d'aide aux jeunes** : pour ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne ou pour la réalisation de leur projet d'insertion professionnelle.



Le Département soutient les jeunes à travers plusieurs dispositifs « coups de pouce ».

- **Participation au fonctionnement des bases de loisirs**, aides ponctuelles aux manifestations de jeunesse, partenariat avec les unions départementales de jeunesse...

Les adolescents ont le Département pour interlocuteur lorsqu'ils passent au collège, bien entendu, mais aussi lorsqu'ils deviennent de jeunes adultes. Financier du logement étudiant et des transports scolaires, et de différents dispositifs « coups de pouce » (bourse au mérite, aux apprentis, BAFA, permis de conduire), le Département dispose également des centres de planification familiale pour répondre aux questions en matière de contraception et d'éducation affective et sexuelle.

MAIS AUSSI...

La simplification de la prise en charge des problématiques familiales : depuis le mois de juin, une plateforme téléphonique unique centralise les appels des Yvelinois pour la Protection maternelle et infantile (PMI) et la Planification familiale où des téléconseillers leur répondent et les orientent immédiatement vers le bon interlocuteur. Ce centre, installé à Mantes-la-Jolie, simplifie l'accès des usagers : un seul numéro au lieu de 40 comme auparavant ! Allô PMI : 0801 801 078 – Allô Planification familiale : 0801 802 803 (prix d'un appel local). D'ici fin 2018, un numéro dédié à

l'autonomie sera également mis en place sur le même principe.

Handicap et numérique : le Conseil départemental et Yvelines Numériques ont souhaité répondre aux enjeux liés à la prise en compte du handicap dans le cadre du collège et d'y apporter des solutions pour favoriser les pratiques pédagogiques innovantes. Dans ce cadre, un projet « *Handicap et Numérique* » à destination des dispositifs Ulis (Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire) a été mis en œuvre en 2017. Il permet d'agir en croisant deux compétences propres du Département et ainsi créer des synergies. Il va notamment permettre de

doter cette année dix Ulis de matériels pédagogiques innovants pour accompagner les enseignants.

La prévention spécialisée au collège : depuis la rentrée, 12 collèges en réseau d'éducation prioritaire, dans six communes (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Achères, Chanteloup-les-Vignes, Trappes et Sartrouville), accueillent des chargés de mission prévention du Département. Ils doivent favoriser le lien entre les établissements scolaires et leur environnement dans les domaines de la sécurité, de l'aide sociale, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'offre culturelle et sportive.

Comment le Département accompagne le retour à l'emploi des Yvelinois

Chef de file de la politique d'insertion locale, le Département met tout en œuvre pour accompagner les bénéficiaires du RSA. La dynamique territoriale permet ainsi à de nombreux Yvelinois de retrouver une activité.

Au sein de chaque territoire, le Département a créé des pôles Insertion qui n'ont qu'un but : accompagner au plus près les personnes éloignées de l'emploi. « *La remise en emploi se fait principalement sous forme de contrats aidés, véritable réponse quand un bénéficiaire est peu qualifié. Mais nous devons aller plus loin en créant des partenariats avec les entreprises du territoire pour créer des emplois durables* », explique Aïcha Boulénouar, Responsable du Pôle Insertion Professionnelle de Centre Yvelines. Toute son équipe est mobilisée sur des actions concrètes. En premier lieu : la sécurisation des parcours. Cela signifie apporter une aide personnalisée aux bénéficiaires du RSA en identifiant les problèmes qui gênent leurs démarches vers l'emploi (santé, mobilité, logement, formation...).



©CD78/N.Duprey

Pour lever les freins à l'emploi, le Département a créé deux auto-écoles sociales avec l'agence Activity et le Fonds Social Européen.

Concilier l'offre et la demande

Autres actions majeures : la prospection d'entreprises du secteur marchand et non marchand pour cerner leurs besoins, les préparations aux entretiens d'embauche, la recherche de formations adéquates pour donner aux chômeurs plus de chances de décrocher un emploi durable... Une des difficultés rencontrées par les professionnels de l'insertion est de faire rencontrer l'offre et la demande. « *Nous savons que des secteurs comme*

l'industrie, le transport-logistique et l'environnement, sont très ouverts pour recruter. Mais nous n'avons pas forcément les personnes qualifiées pour occuper immédiatement ces postes », observe Aïcha Boulénouar. Pour lever ce frein, son équipe, comme toutes celles du Département multiplie les partenariats avec les entreprises, organise des forums pour que le public yvelinois rencontre des employeurs potentiels, finance des formations aux débouchés porteurs, donne accès aux auto-écoles sociales... « *Nous mettons tout en œuvre pour autonomiser les personnes éloignées du travail* », conclut Aïcha Boulénouar. Et pour l'instant, les résultats confirment que cette politique dynamique fonctionne. Des centaines d'Yvelinois au RSA ont retrouvé une activité. S.G.



LE BILAN POSITIF D'ACTIVITY

En créant, en 2015, l'agence d'insertion Activity, le Département a mis en place un outil puissant qui rassemble la Préfecture, Pôle Emploi, la Caisse d'allocation familiale, Grand Paris Seine-et-Oise, la Région Île-de-France et la Fédération nationale des travaux publics. Sa mission : le retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, des chômeurs de longue durée et l'insertion professionnelle des jeunes. En levant les freins à l'embauche, à travers la création d'auto-écoles sociales par exemple, en mobilisant les entreprises, les collectivités ou même le Fonds Social Européen, Activity obtient des résultats probants : après des années d'augmentation, le nombre de bénéficiaires du RSA baisse dans les Yvelines (de 23 500 à 21 000 en 2016).



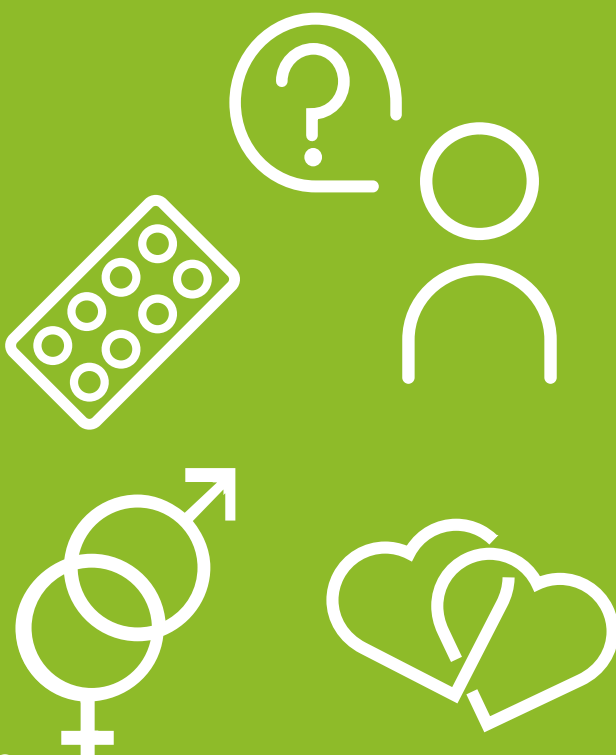
ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE

Un numéro dédié pour s'informer, dialoguer,
consulter des professionnels

0 801 802 803

prix d'un appel local

Contraception, dépistage et traitement des IST**,
interruption ou poursuite de grossesse...



**Des professionnels du Conseil départemental
vous répondent**

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 16h30



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



** infections sexuellement transmissibles

Île Nancy : à la découverte de nouveaux sentiers pédestres

Avec le soutien du Conseil départemental, une vingtaine d'hectares de l'île Nancy (Andrésy) ont été aménagés en bord de Seine. De nouveaux itinéraires ouvrent au public, depuis le 22 septembre, 6 km de promenade dans des coins superbes jusqu'alors inaccessibles.



Les nouveaux sentiers de l'île Nancy proposent une promenade dans un milieu sauvage préservé.

©Ville d'Andrésy

Trek'Île est un nouveau parcours naturel en milieu sauvage niché au cœur d'une des boucles de la Seine sur l'île Nancy, à Andrésy. Après plus d'un an de travaux, une vingtaine d'hectares ont en effet été aménagés en sentiers de balades. Ainsi, ce sont six kilomètres de chemins de randonnée qui ont été créés avec plusieurs itinéraires possibles, balisés de panneaux informatifs sur l'environnement : sentier des grands saules, sentier des prairies humides, sentier de la petite Seine...

Pour que les promeneurs soient au plus près de la nature, aucun arbre n'a été coupé. La passerelle-ponton en bois qui sillonne l'espace naturel permet de s'enfoncer dans une végétation gé-

néreuse et de se rapprocher de la canopée.

Immersion dans un patrimoine naturel vivant !

Ici, le promeneur s'immerge complètement dans la nature : le chemin traverse des zones boisées, des clairières humides et des vergers. Des zones humides ont été créées dans les clairières pour accueillir batraciens et libellules et

où la flore typique de la région pourra s'épanouir. Les oiseaux migrateurs pourront également y trouver refuge. Plusieurs endroits offrent des vues exceptionnelles sur la nature, ou étonnantes, comme celle sur un vieux pigeonnier du début du XX^e siècle aujourd'hui envahi de chauves-souris. Pour permettre à la végétation de se reposer et de mieux se régénérer, aux oiseaux de nidifier et de se poser durant leurs

migrations, l'île Nancy est fermée au public du 5 novembre au 1^{er} avril 2018. **S.G.**

Pour accéder à ce nouvel espace, il suffira d'embarquer à bord de la navette fluviale gratuite qui traverse la Seine : Embarcadère de l'île Nancy, boulevard Noël-Marc / ouvert du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h. Accès libre.

1,4 M€ DONT 50 % FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Ce nouvel aménagement de 1,4 M€ a été financé à 50 % par le Département, 20 % par la Région, 7 % par l'État et 320 000 € par la commune d'Andrésy.



L'ONF soigne nos forêts

Un profond changement culturel s'opère à l'Office national des Forêts, partenaire clé du Conseil départemental pour la gestion des espaces forestiers. Dès que possible, finies les coupes rases, place à une sylviculture plus fine, comme l'explique Michel Béal, directeur de l'agence ONF Île-de-France Ouest.

Chaque année, le Conseil départemental des Yvelines alloue une enveloppe de 500 000 € à l'ONF pour que l'agence forestière réalise des travaux d'équipement et d'entretien en forêts domaniales et qu'elle mette en place des structures d'accueil du public. « *Dans chaque forêt publique, il y a trois fonctions, explique Michel Béal : la production de bois, l'accueil du public et la protection de l'environnement. Le Conseil départemental nous appuie sur ces deux dernières dimensions.* »

Ainsi, le Département finance la création et la rénovation des sentiers pédagogiques, l'entretien des pistes cyclables, des allées cavalières, l'aménagement des aires de stationnement, la protection des milieux fragiles... « *Comme gestionnaires forestiers, nous avons à cœur de développer des actions communes en matière de communication ou d'opérations de sensibilisation auprès du public* », ajoute M. Béal. L'ONF a ainsi publié, avec le soutien du Département, un précieux guide du bon promeneur, « *J'aime la forêt* », qui rappelle les bons comportements à avoir en forêt.

C'est un vrai changement pour l'agence forestière. Après maintes réflexions,



Michel Béal, directeur de l'agence ONF Île-de-France Ouest.

analyses et concertations, l'ONF a élaboré et présenté aux élus, début 2017, une nouvelle orientation en matière de sylviculture en Île-de-France et un nouveau mode de gouvernance. « *Nous allons passer de la futaie régulière à la futaie irrégulière.* »

Vers une sylviculture plus fine

En clair, les exploitations seront moins impactantes d'un point de vue paysager car le couvert forestier sera maintenu : « *L'impact visuel des anciennes méthodes de coupes passait mal auprès du public* », concède Michel Béal.

« *Désormais, la gestion du bois sera moins superficielle, plus fine. On aura de belles franges forestières à hauteur d'homme et nous favoriserons le mélange des générations d'arbres. De plus, la qualité des exploitations sera meilleure car l'ONF va*

progressivement prendre en charge directement l'organisation des chantiers. Et nous pourrions vraiment développer une économie circulaire autour du bois. Nous avons de nombreux projets dans ce sens », conclut ce passionné. **S.G.**

DES PIÈGES PHOTOS POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Les forêts subissent quotidiennement des incivilités de la part d'usagers non respectueux des espaces naturels. Des milliers de tonnes de déchets sont jetés chaque année en forêt.

Pour stopper le nombre et le volume de dépôts sauvages en forêt, l'ONF vient de mettre en place des pièges photos en forêt qui permettent d'identifier, preuves à l'appui, les véhicules qui déversent des déchets en forêt. Ce projet a été approuvé et soutenu par le Conseil Départemental.

Dans le bois de Rochefort, coup de coeur d'Éliane Belissont, un paysage de landes insolite à découvrir.



Un patrimoine exceptionnel à découvrir et à protéger

Premier département vert d'Île-de-France avec 85 % d'espaces naturels et agricoles dont 70 000 hectares d'espaces boisés, les Yvelines bénéficient d'un cadre de vie remarquable.

Des landes à bruyères, des co-teaux boisés, des chênes et châtaigniers séculaires, des résineux parfumés..., nos forêts départementales sont aussi diverses qu'enchanteresses. Et quand elles se parent de l'or et du grenat de l'automne, elles sont une invitation pour tous les amoureux de la nature. Bois de Rochefort, forêts de Méridon, de Sainte-Apolline, de la Madeleine ou encore de Pince-loup et Saint-Benoit..., ces terres de chasses royales sous l'Ancien Régime sont aujourd'hui ouvertes à tous.

Par la volonté du Département qui met tout en œuvre pour que chacun puisse se promener, pique-niquer, faire du vélo ou du footing en toute sérénité et sécurité. « *Notre priorité est de faciliter l'accès en forêt* », insiste Éliane Belissont, chef du service Patrimoine naturel au sein de la Direction Environnement du Conseil départemental.

Concrètement, cela se manifeste par l'aménagement des sentiers forestiers, l'installation de panneaux ou l'ouverture de circuits de découverte pédagogiques et ludiques, scénarisés et commentés, visibles désormais sur l'application smartphone « *Balade Branchée* » (lire ci-contre).

Valoriser la biodiversité, sensibiliser le public

Un des objectifs phares du Département est de faire en sorte que les espaces sensibles restent ouverts au public, aux sorties scolaires tout en les protégeant et les valorisant. C'est ainsi que le site dit du Bout du Monde à Epône a vu l'installation d'un 3^e observatoire ornithologique ou encore la réalisation de travaux de restauration de prairies pour le pâturage ou la valorisation du superbe site du Moulin des Vaux de Cernay...

DES BALADES BRANCHÉES DONT VOUS ÊTES LE SUPER HÉROS ÉCOLO !



Depuis le 6 octobre, vous découvrez le Parc du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy (puis prochainement le Bois de Rochefort) avec un guide nature connecté. L'application, gratuite, à télécharger sur smartphone, vous propose d'être le héros, Tom ou Zoé, d'un périple nature qui allie avec humour défis, quizz et informations pédagogiques. À chaque bonne réponse, vous gagnez des super pouvoirs pour devenir un vrai champion de la biodiversité.

« *Une de nos missions est aussi de sensibiliser le public à la protection de ces espaces naturels. Faire prendre conscience à chacun que c'est un patrimoine commun, unique, qu'il faut préserver* », conclut Éliane Belissont. **S.G.**

Le Département fait la chasse au gaspi dans les cantines

Plus de 7 millions de repas sont servis chaque année dans les collèges yvelinois, soit près de 50 000 par jour. Et quand on mesure que 64 % du gaspillage est évitable... Le Conseil départemental lance dès cette rentrée 2017 une chasse au gaspi en fédérant les collèges, l'encadrement, les parents et, bien sûr, les élèves.

« Avoir les yeux plus gros que le ventre ». Cette vieille expression française reste d'une criante modernité et représente quand même 64 % du gaspillage alimentaire. Les jeunes ayant toujours tendance à surestimer leur appétit... Ainsi, est-il encore trop fréquent dans les selfs de voir passer des plateaux surchargés de nourriture qu'au final, le jeune ne consommera pas. Prendre un yaourt mais ne pas le manger, un cas assez classique. Un aliment qui, avant d'être jeté, était pourtant encore consommable.

Ceci dit, comme l'explique Amélie Brisset chargée de mission à la Direction Éducation et Jeunesse,

« un important travail doit être effectué dans les collèges pour que le chef de cuisine sache précisément au jour le jour le nombre d'élèves inscrits au déjeuner. Or, parfois, cette information lui parvient trop tard ». En effet, des responsables de cantine regrettent souvent de ne pas être suffisamment informés sur les sorties scolaires, par exemple, qui impactent le nombre de repas à préparer...

Quelles mesures prendre pour réduire ces déchets ? Actuellement, deux collèges expérimentaux du département, celui de La Mauldre à Maule et Les Plaisances de Mantes-la-Ville, testent des options en travaillant notamment

avec les services des espaces verts pour recycler les déchets (composts naturels ou animaux qui pourraient les ingérer...).

Affiner la gestion des stocks

Le Département a mis en place un plan d'action pour une alimentation durable, qui suit trois axes : favoriser le recours aux circuits courts et aux produits locaux ; lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire ; gérer les bio-déchets (par des tables de tri notamment).

D'ores et déjà, de nombreuses initiatives sont menées et celles



Près de 50 000 repas sont servis quotidiennement dans les collèges yvelinois.

© CD78/N. Duprey



Les établissements s'équipent de tables de tri pour limiter le gâchis.

qui s'avèrent les plus pertinentes seront peu à peu généralisées dans l'ensemble des collèges.

Une plateforme de commandes de produits alimentaires gérée par la société Idéolys permet, depuis janvier 2017, d'affiner la gestion des stocks, de calculer le prix de revient par repas et surtout, de suivre en temps réel le gaspillage alimentaire. Cet outil de pilotage 2.0 permet de travailler à flux tendu sur certains aliments et donc de réduire le gaspillage, tant en cuisine qu'au self.

Le Conseil départemental encourage également les établissements à se fournir en produits locaux (salades de Montesson, pommes et poires d'Ecquevilly...). Pour aller plus loin dans la qualité et les circuits courts, le Département travaille avec la Chambre d'Agriculture interdépartementale pour créer un par-

tenariat avec les maraîchers des Yvelines.

Afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de cette chasse au gaspi, un éco-club pourrait être créé, impliquant parents, collégiens,

professeurs, cuisiniers, encadrement. Avec, à la clé, un concours inter-collèges qui récompenserait les bonnes pratiques. Et celles-ci commencent à s'ancrer chez nos jeunes, c'est encourageant. **S.G.**

AMÉLIORER LA QUALITÉ ET FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX

Pour tendre vers une restauration de qualité, l'action départementale s'appuie sur deux principes inscrits au cœur du schéma départemental de la restauration pour 2014-2017 :

1) Un plan départemental de qualité, qui instaure un plan alimentaire composé de choix de menus variés et équilibrés et le recours aux produits bio, locaux et labellisés. Par ailleurs, le Conseil départemental s'engage dans la lutte contre le gaspillage en encourageant les initiatives locales allant dans ce sens. Le Département a également initié un important travail qualitatif sur les formations des personnes aux règles d'hygiène.

2) L'optimisation des organisations, qui se traduit par la mutualisation de l'achat des denrées et des prestations de services à travers un groupement de commandes qui regroupe 92 établissements, soit plus de 80 % des collèges yvelinois. Cet engagement pour la qualité de la restauration scolaire sera renforcé et approfondi fin 2017.

“ Fier d’habiter
Carrières-
sur-Seine ”





©CD78/N.Duprey

Philippe Candeloro : un homme « ordinaire »

À 45 ans, le patineur Philippe Candeloro est encore très apprécié des médias. Loin des strass et des paillettes, il mène pourtant une vie plutôt paisible à Carrières-sur-Seine.

Philippe Candeloro et sa femme, Olivia, vivent à Carrières-sur-Seine depuis 1997. « Je ne désirais pas déménager un an avant les JO, se souvient-il. Mon épouse étant originaire de cette ville, l'opportunité s'est

toutefois présentée. » Aujourd'hui, le couple et ses trois filles ne regrettent rien. « Cette commune, comme tout le département, regorge d'espaces verts. Je ne pensais pas trouver un endroit si sympa aux abords de Paris, liant tranquillité et praticité. »

Un quotidien de patineur

Pourtant la vie n'est pas un long fleuve tranquille pour ce sportif à l'humour parfois grivois. « Je n'ai jamais touché le salaire d'un footballeur. Je rencontre donc les mêmes soucis que tout un chacun. » Il s'estime néanmoins chanceux de pouvoir encore vivre de sa passion. En effet, il détient, avec son épouse, le Candeloro Show Company, une association qui réunit une troupe spécia-

lisée dans les spectacles sur glace à Colombes. De temps à autre, il participe également à des événements en France et dans le monde. « Mais je réfléchis à une autre carrière. À l'aube de mes 50 ans, la vie de famille puise beaucoup d'énergie et tout devient plus dur à l'entraînement ! »

Rester à Carrières-sur-Seine

S'il fourmille de projets, peut-être trouvera-t-il son salut dans le métier de commentateur ? À ce sujet, il confie avoir renouvelé son contrat avec France TV jusqu'à fin 2018 pour le plus grand plaisir des fans du duo qu'il forme avec Nelson Monfort. Et aujourd'hui, il a une certitude : il restera dans les Yvelines. « Nous y sommes très bien. Ma belle-mère y vit et nos

CINQ DATES

1972

Naissance à Courbevoie.

1994

Médaillé de bronze à Lillehammer.

1998

Mariage et médaillé de bronze à Nagano.

2002

Décès de son père.

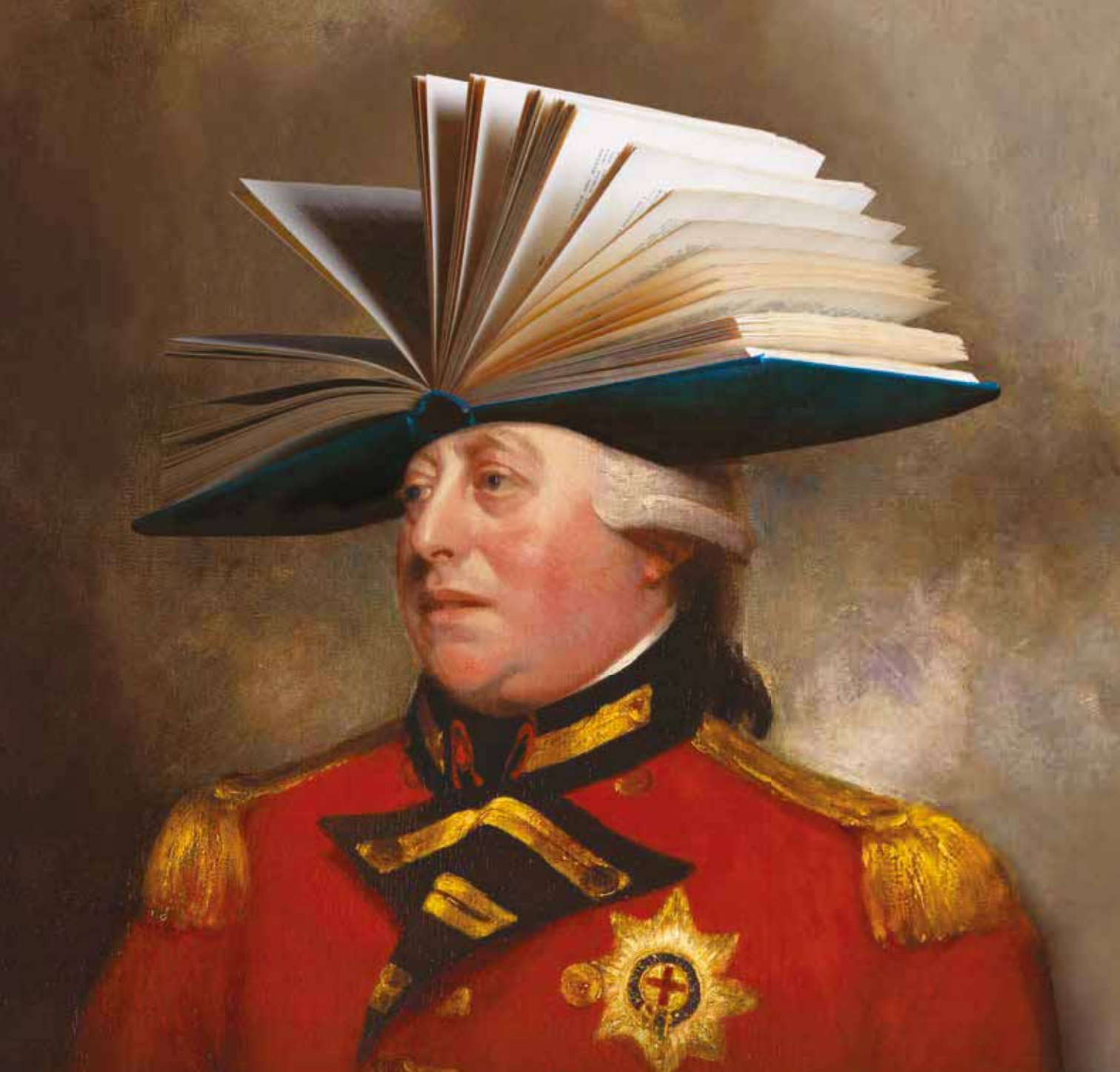
2015

Participation au tristement célèbre tournage de *Dropped* en Argentine.

UNE SEULE PATINOIRE DANS LES YVELINES

Philippe Candeloro regrette que le département compte une seule patinoire en activité (Mantes-la-Jolie). Pour lui, les Yvelines méritent mieux. Cela passerait par exemple par la création d'une infrastructure à proximité de Versailles. « Ce type de projets nécessite une réelle envie politique. Mais si cela était étudié sérieusement, je serais prêt à m'y engager personnellement. »

filles y ont leurs habitudes... » Les Yvelinois auront donc encore la chance de le croiser dans le RER ou sur les chemins et les routes du département qu'il parcourt régulièrement à vélo. **M.C.**



HISTOIRE DE LIRE

SALON DU LIVRE
D'HISTOIRE DE
VERSAILLES

ANIMATIONS / DÉBATS / BD / JEUNESSE
SAM. 25 & DIM. 26 NOVEMBRE 2017
ENTRÉE LIBRE / HÔTEL DE VILLE & HÔTEL DU DÉPARTEMENT / 14H-18H30

L'Histoire est en fête

Comme chaque année depuis dix ans, *Histoire de Lire* accueillera tous les amateurs d'Histoire, grands et petits, à la Mairie de Versailles et à l'Hôtel du Département, le dernier week-end de novembre.



Depuis sa création en 2008, le salon du livre *Histoire de Lire* permet la rencontre, pendant deux jours, des grands pontes et des nouveaux talents de l'histoire avec un public toujours plus nombreux. Ainsi Luc Ferry, Lorant Deutsch, Hélène Carrère d'Encausse, Didier Decoin, Philippe Contamine seront là. Ils sont auteurs de romans, d'essais, de BD ou de livres jeunesse et se retrouvent autour d'une passion commune pour l'Histoire. Ils viennent de toute la France, mais aussi de

l'étranger, comme les Italiens Benedetta Craveri ou Andréa Riccardi, le dessinateur belge de bandes dessinées Philippe Glogowski ou le professeur de l'Université d'Oxford Nicholas Stargardt.

Des auteurs locaux à l'affiche

Le département des Yvelines peut également s'enorgueillir de la présence de célèbres historiens yvelinois. Vous pourrez notamment croiser le Versaillais Pierre Servent. Ce colonel résér-

viste, qui servit dans les Balkans, en Afghanistan et en Afrique, est devenu une référence pour les questions de Défense et de Stratégie. Son dernier ouvrage, *Les Présidents et la Guerre* (Perrin), explore la relation particulière des armées avec les Présidents de la V^e République. Le Saint-Germainois Marc Ferro, ancien co-directeur des Annales, est un spécialiste de l'histoire russe et de l'URSS. Son dernier livre, *Les Russes, l'esprit d'un peuple* (éd. Taillandier), offre une approche originale, délibérément subjective, de son peuple de prédilection.

Côté jeunesse, c'est Pascale Perrier qui portera les couleurs du département avec son nouveau roman, *La Véritable Histoire de Carentos le jeune Gaulois qui survécut à Alésia* (Bayard Jeunesse). Après l'obtention de son doctorat de linguistique française, elle abandonne sa profession de professeur-documentaliste pour se lancer entièrement dans l'écriture d'histoires palpitantes, première en-

Rendez-vous à l'Hôtel du Département et à la Préfecture les 24 et 25 novembre.

trée dans l'Histoire, pour les enfants de 8 à 12 ans.

Une fête qui s'agrandit

« En ce dixième anniversaire du salon, nous avons souhaité investir de nouveaux lieux et élargir la palette des arts », annonce Vianney Mallein, le commissaire du salon. Ainsi, le cinéma historique sera à l'affiche au Roxane UGC. L'art dramatique sera aussi à l'honneur avec une création au théâtre Montansier. Ce spectacle dédié à la grande égérie du théâtre français « *La Montansier intime* » sera interprété par Catherine Salviat, de la Comédie-Française. L'Histoire n'a donc pas fini de nous faire rêver.

Infos pratiques :
24 & 25 novembre 2017 à l'Hôtel de Ville et à l'Hôtel du Département, de 14 h à 18 h30.

Entrée libre.
Plus d'informations sur le site www.histoiredelire.fr

Ils sont auteurs de romans, d'essais, de BD ou de livres jeunesse et se retrouvent autour d'une passion commune pour l'Histoire



La culture, un levier pour l'insertion

Le Département apporte son soutien aux projets qui rendent la culture accessible à tous les Yvelinois, aux plus fragilisés notamment. Cette politique culturelle et de solidarité offre pour 2017/2018 de beaux programmes d'arts vivants.

L'été s'est achevé sur un beau clap de fin avec notre festival « *Les Yvelines font leur cinéma* ». Vous avez été 8 060 spectateurs à (re)découvrir une riche programmation familiale dans une ambiance « *transat sous les étoiles* ». La rentrée culturelle s'annonce tout aussi réjouissante. Sur tout le territoire, des projets voient le jour, soutenus par le Conseil départemental. Leur finalité ? Lutter contre l'isolement, créer du lien social, ouvrir la

culture à tous, enfin, renforcer l'autonomie des personnes. Souvent, les mondes de la culture et de l'insertion sociale et professionnelle ont du mal à communiquer. Pas dans les Yvelines.

Y a d'la joie en Seine Aval

Notre département s'inscrit clairement dans une démarche de solidarité où la culture sert de levier à l'insertion pour les plus fragilisés. Ainsi, participer à un atelier d'écriture, ou d'art vivant, c'est moins stressant qu'un atelier CV. Pourtant, les compétences acquises au cours de ces rencontres



culturelles redonnent peu à peu confiance en soi pour envisager l'étape « *entretiens d'embauche* ».

Depuis quelques années, le Département et les Productions du Sillon, compagnie de théâtre en résidence à Poissy, font

Le Département soutient les arts vivants.





vivre des projets communs pour dynamiser le vivre ensemble. Ateliers d'écriture, de théâtre et de percussions réunissent des hommes et des femmes éloignés de l'emploi ou en situation de handicap ou d'isolement social. Ces ateliers, pour la majorité des participants, provoquent un déclic positif, comme l'a observé Paula Poulain de Saint-Père, en charge du projet culturel Y a d'la joie avec Tessa Volkinge de la Compagnie du Silon. Ce projet rassemble les habitants accompagnés par les services sociaux et médico-sociaux du Département qui s'impliquent sur la base du volontariat (les ateliers et séances se

Atelier d'écriture animé par Paula Poulain de Saint-Père (à gauche) à Poissy.

font sur leurs temps de pauses et en dehors de leurs heures de travail). « À travers les divers ateliers créatifs, nous souhaitons que les habitants isolés retrouvent une énergie positive en s'impliquant, et puissent élargir leur réseau social en reprenant confiance pour parvenir à retrouver les chemins de l'insertion professionnelle. » Les bilans des précédents projets sont très encourageants. De nombreux participants ont retrouvé une activité régulière, voire un emploi durable. **S.G.**

LE DÉPARTEMENT LANCE 5 APPELS À PROJETS CULTURELS POUR 2018

Pour 2018, le Département lance cinq appels à projets culturels dont deux nouveaux : « *Itinérances* » et « *Incitalire* ».

Avec « *Itinérances* », le Département entend faciliter le désenclavement et soutenir des initiatives culturelles hors les murs et nomades, complémentaires de l'offre des équipements traditionnels, de manière à renouveler la relation des Yvelinois à leur territoire et à contribuer à sa dynamique.

Avec « *Incitalire* », le Conseil départemental réaffirme son engagement en faveur de la lecture qu'il considère comme une pratique culturelle fondamentale et une activité « *sociabilisante* », à forte valeur d'émancipation sociale. Il souhaite ainsi financer des projets dont l'objectif est de rendre la lecture la plus familière possible.

En 2017, le Conseil départemental a soutenu 29 projets culturels

5 PROJETS
« CULTURE ET
ACCESSIBILITÉ »
pour un montant
total de 45 125 €

12 PROJETS
CULTURELS
STRUCTURANTS
ET INNOVANTS
pour un montant
de 279 624 €

10 PROJETS
D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE
ET CULTURELLE
pour un montant
de 65 633 €

2 PROJETS
D'INFORMATISATION
ET D'ÉQUIPEMENT
NUMÉRIQUE
pour 45 610 €.

Les porteurs peuvent y répondre via le Portail des subventions du 1^{er} novembre au 31 janvier 2018.

Pour accompagner les porteurs :

Une demi-journée de formation est organisée sur « *Comment répondre à un appel à projets* » le 17 novembre à Versailles ; Des permanences sont organisées dans chaque TAD pour répondre aux questions de chacun. Pour tout renseignement : plateforme collaborative levivier.yvelines.fr (groupe le Vivier des Appels à projet), yvelines.fr (loisirs/culture), Sylvie Gras (sgras@yvelines.fr) ou Nathalie Barbier (nbarbier@yvelines.fr).

UN PERSONNAGE

Le « Barbe-Bleue » de Gambais

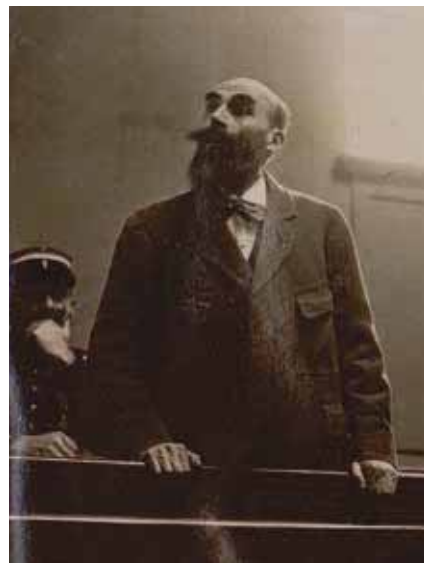
Les Archives départementales des Yvelines mettent en ligne les affaires criminelles qui ont fait les gros titres au début du XX^e siècle. Parmi elles, l'affaire Landru, surnommé le Barbe-Bleue de Gambais. Des milliers de pages et de photos exhument les enquêtes et son procès qui a marqué l'histoire de France.

Le 30 novembre 1921, Henri-Désiré Landru est condamné à mort puis guillotiné à Versailles en 1922. Celui que la presse de l'époque a surnommé le « Barbe-Bleue de Gambais » est devenu une célébrité du crime sordide. Une sorte de Jack l'éventreur made in France.

Disparitions mystérieuses

Tout commence en 1914, quand Landru loue une villa à Vernouillet. Il y invite des veuves ou divorcées, rencontrées par petites annonces sous divers pseudonymes, Monsieur Fremyet notamment. On ne les reverra plus. Ensuite, il s'installe à Gambais où, là encore, sept femmes disparaissent sans laisser de traces...

À l'époque, c'est un certain inspecteur Belin qui va se saisir de l'enquête. Difficile car aucun indice n'explique les onze disparitions. Jusqu'à la découverte d'un carnet. Dans lequel Landru a tout noté : les rencontres avec les victimes, ses déplacements en Seine-et-Oise jusqu'à un détail atroce



qui fera basculer l'affaire : sont inscrites dans le carnet des dépenses pour une kyrielle de scies à métaux. Et avec la découverte d'ossements dans la cuisinière... il n'en fallut pas plus à l'inspecteur Belin pour comprendre les crimes abominables du Barbe-Bleue de Gambais. **S.G.**

UNE DATE

1777

Il y a deux cent quarante ans, le 18 novembre 1777, Louis XVI et Marie-Antoinette inaugurent le théâtre de Versailles, l'un des plus anciens de France, créé à l'initiative de mademoiselle Montansier. Ce bel exemple de théâtre à l'italienne (en forme de fer à cheval) s'orne de peintures et offre une bonne acoustique. En 1936 le théâtre prend le nom de Montansier. Francis Perrin, natif de Versailles, l'a dirigé entre 1992 et 2000. Depuis 1991, il est inscrit aux Monuments historiques pour ses décors intérieurs. Pour fêter cette date, le théâtre organise des visites en coulisse.

UN LIEU

La ferme de Fanon

À Senlis, au cœur du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, une petite ferme insolite accueille le public toute l'année. Ici, parmi les ânes, les poules et les poneys, on élève des escargots ! La Ferme de Fanon fait de l'héliciculture et son propriétaire, Stéphane Rous, vous fait découvrir, ainsi qu'aux écoliers en sorties scolaires, la vie

des gastéropodes à coquille. Il élève de façon artisanale des naissains (bébés escargots) de Gros Gris en respectant leur cycle biologique naturel. La destinée de cet élevage est toute tracée : finir en plats préparés à déguster sur place ou à emporter. En sauce bourguignonne ou aillés à la provençale, confits ou en croustille, au court-bouillon ou en brochettes, l'escargot se décline de mille façons. **S.G.**



Visites pédagogiques ouvertes à tous. Le matin sur rendez-vous, l'après-midi de 14 h 30 à 18 h. En décembre, la ferme est ouverte tous les jours de 10 h à midi et de 14 h 30 à 18 h.

Route des Essarts-le-Roi : 06 80 06 05 87

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/ferme-de-fanon>

©Xx

Carole Yvin évalue vos droits

Chargée d'Instruction et d'Orientation (CIO) pour le Territoire d'action départementale de Centre Yvelines, Carole Yvin, travailleur social de formation, est la première professionnelle que l'on rencontre quand on entre dans le dispositif du RSA. « *Je suis chargée d'évaluer le droit potentiel au RSA mais aussi tous les droits auxquels un Yvelinois peut prétendre, selon sa situation familiale, professionnelle, financière, sa santé...* » Madame Yvin peut apporter la réponse adaptée. « *Nous ne sommes pas dans l'assistanat mais bien dans l'accompagnement.* »

« Je sème des petites graines »

Le contact humain de son métier en fait tout le sel. Et accompagner, pour elle, signifie souvent « *semer des petites graines dans la tête des personnes, à elles ensuite de les faire germer* ». Lors des rendez-vous, Carole Yvin propose diverses orientations : vers un accompagnement autour de l'emploi ou vers un travailleur social si la personne rencontre des difficultés périphériques. Dans tous les cas, chaque demandeur de RSA se verra proposer un suivi personnalisé et adapté à sa situation. Mais qui dit droits, dit aussi devoirs. Carole Yvin est là pour les rappeler avec une bienveillance qui la caractérise. **S.G.**

Carole Yvin, travailleur social du Département, est la première interlocutrice des bénéficiaires du RSA.



© CD78/N.Duprey

PRATIQUE

Numéros utiles

Conseil départemental des Yvelines

■ 01 39 07 78 78

■ www.yvelines.fr/contact

Informations personnes âgées / personnes handicapées

■ autonomie78@yvelines.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées

■ 0801 801 100*

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines

■ 01 39 50 84 72

Archives Départementales des Yvelines

■ 01 61 37 36 30

Service Archéologique Interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine

■ 01 61 37 36 86

Musée départemental Maurice-Denis

■ 01 39 73 77 87

Allô PMI

■ 0801 801 078*

■ pmi78@yvelines.fr

L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT À VERSAILLES



En France, le Conseil départemental est l'assemblée élective qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 42 conseillers départementaux yvelinois se réunit en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

Allô Planification familiale

■ 0801 802 803*

■ cpef78@yvelines.fr

Allô accueil petite enfance (pour trouver ou devenir une assistante maternelle)

■ 0800 857 978*

Prochaines séances du Conseil départemental :

■ Vendredi 15 décembre 2017

■ Vendredi 26 janvier 2018

18 Urgences pompiers
17 Police-secours
15 SAMU
SOS Médecin
01 39 58 58 58
Lutte contre la radicalisation
0 800 00 56 96
Alerte maltraitance
01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez de possibles cas de maltraitance sur des seniors ou personnes en situation de handicap ? Appelez du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.



JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Ateliers culinaires de l'Orangerie

Le Bar à Smoothie de l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth propose des ateliers culinaires « Découverte » destinés aux enfants et aux parents.



JUSQU'AU 29 OCTOBRE

Les grandes eaux musicales au Château de Versailles

Au rythme de la musique baroque, venez découvrir les jardins et fontaines qui ont autrefois participé à la renommée du château et de son roi Louis XIV.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Exposition : Un autre regard sur le patrimoine 20 ans de restauration

Pour célébrer la réussite de la politique départementale pour la restauration du patrimoine une exposition de 25 panneaux est proposée au domaine de Madame Elisabeth, à Versailles.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Exposition : le jardin connecté, les solutions de demain

A l'Orangerie du domaine de M^{me} Elisabeth, le Département propose de venir découvrir les technologies qui facilitent la gestion quotidienne des éléments naturels.

JUSQU'AU 5 NOVEMBRE

Exposition « Bons baisers de Paris ! » par Léon Zeytline (1885-1962)

Au musée Fournaise de Chatou, une exposition du peintre Russe Léon Zeytline, artiste postimpressionniste, plonge les visiteurs au cœur du Paris du Nouveau Siècle.

JUSQU'AU 26 NOVEMBRE

Exposition Nils Udo à la maison Elsa Triolet-Aragon

À la maison Elsa Triolet-Aragon de Saint-Arnoult-en-Yvelines, venez découvrir pendant l'automne les créations picturales et les photographies de Nils Udo, artiste mettant la nature au centre de ses œuvres.



JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

Le Musée d'Archéologie nationale fête ses 150 ans

Inauguré par Napoléon III en 1867, le Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye fête ses 150 ans. Pour célébrer cet anniversaire, une série d'animations vous est proposée.



LE 10 NOVEMBRE À 18 H

Play for Humanity, concert au profit des victimes du terrorisme

Ce festival caritatif se déroulera cette année dans les Yvelines et accueillera une fois encore de nombreux chanteurs et groupes de musique rock et rap : Archimède, Romain Ughetto, Bebly, Freak Injection ou encore Penn Du...



Le festival aura lieu au Scarabée, 7 bis avenue du Général Leclerc à La Verrière.

DU 10 AU 25 NOVEMBRE

Blues sur Seine

La 19^e édition du festival Blues sur Seine aura lieu dans 34 communes des Yvelines. Au programme : spectacles et concerts de blues. Parmi les artistes on retrouve Imelda May, CharlÉlie Couture ou encore Igit, ancien candidat de *The Voice*.

DU 12 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE

Concerts flûte de pan, orgue, harpe et violoncelle

Retenez ces dates de concerts où la flûte de pan de Georges Schmitt, musicien des Clayes-sous-Bois, facteur de son instrument et multiple disque d'or, fait cœur avec orgue, harpe et violoncelle.

■ **Dimanche 12 novembre à 15 h**, concert en l'église des Franciscaines de Saint-Germain-en-Laye (flûte de pan et orgue)

■ **Dimanche 19 novembre à 15 h 30**, concert en l'église de Montfort-l'Amaury (flûte, orgue, harpe et violoncelle)

■ **Vendredi 8 décembre à 18 h 30**, grand concert pour le Téléthon aux Clayes-sous-Bois

■ **Samedi 9 décembre à 20 h 30**, Concert pour le Téléthon en l'église des Essarts le Roi (flûte de pan, orgue, harpe et violoncelle).

■ www.georgesschmitt.com

LES 18 ET 19 NOVEMBRE

Salon de la BD de Verneuil-sur-Seine

Pour sa sixième édition, le salon de la BD de Verneuil-sur-Seine vous propose de nombreuses dédicaces, échanges, ateliers et découvertes.



DU 25 AU 26 NOVEMBRE

Salon Histoire de Lire

À Versailles, un salon du livre consacré à des œuvres historiques est organisé. L'objectif de ce salon est de rendre plus accessible et plus vivante une discipline encore trop réservée à un public de spécialistes.



26 NOVEMBRE

20 bornes d'André

Course à pied de plusieurs distances dont un semi-marathon qualificatif pour les championnats de France de la distance.

LE 1^{ER} DÉCEMBRE

20^e meeting de la Vallée de Chevreuse

Compétition de natation de niveau régional qui regroupe environ 500 nageurs sur 3 jours de compétition.

2 DÉCEMBRE 2017

Gene@2017, Assises nationales de généalogie avec les Archives départementales

La Fédération française de généalogie organise avec les Archives départementales des Yvelines, le congrès annuel qui porte cette année sur l'avenir de la généalogie numérique, les recherches par ADN, l'open data... Conférences, tables rondes, exposants, visites guidées des Archives et ateliers sont ouverts au grand public.

■ **Lieu : les Archives départementales des Yvelines**, 2 avenue de Lunca – Montigny-le-Bretonneux. **Programme complet :** www.genefede.eu

VENDREDI 8 DÉCEMBRE ET SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Le Conseil départemental et les productions du Sillon présentent le spectacle gratuit « *La Joie de vivre* ». L'histoire d'un café de quartier qui, malgré les difficultés, crée du lien social et du bonheur...

■ **Vendredi 08 décembre : 20h30 à l'espace Vanpouille de Poissy**

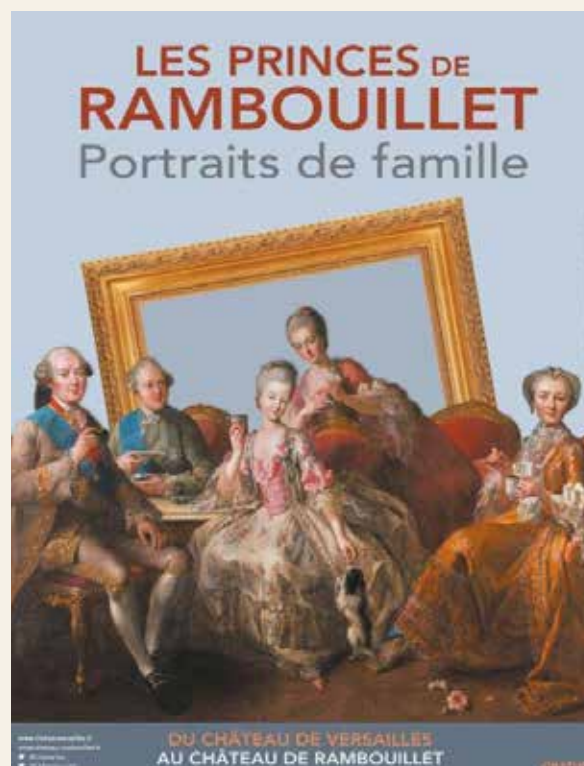
■ **Samedi 09 décembre 2017 – 20h30 au Sax à Achères.**

■ **Réservations : 06 74 89 88 39**

LE 14 DÉCEMBRE

Spectacle de Vincent Dedienne

L'humoriste Vincent Dedienne joue son spectacle « *S'il se passe quelque chose* » sur les planches du Prisme d'Élancourt. Le chroniqueur de Yann Barthès y fait son autoportrait de manière décalée.



15 SEPTEMBRE 2017 AU 22 JANVIER 2018

LES PRINCES DE RAMBOUILLET, PORTRAITS DE FAMILLE

Après plus de deux ans de fermeture pour travaux, le château de Rambouillet propose une belle exposition pour fêter sa réouverture au public. « *Les Princes de Rambouillet, portraits de famille* » retrace la vie de ses illustres propriétaires à travers une collection rare de peintures prêtées par le Château de Versailles. Cette exposition exceptionnelle se déroule jusqu'au 22 janvier 2018. Parmi les peintures à voir, vous pourrez admirer le portrait du « *Comte de Toulouse sous les traits de l'Amour endormi* », œuvre de Pierre Mignard (1682) ou « *Le duc de Penthièvre et sa famille* », dit « *La Tasse de chocolat* », célèbre peinture de Jean-Baptiste Charentier (1768).

De nombreuses animations à destination des familles sont proposées tout au long de l'exposition.

Les élus du Conseil

1 Canton d'Aubergenville



Pauline Winocour-Lefevre
12^e Vice-présidente
✉ pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent Richard
✉ lrichard@yvelines.fr

2 Canton de Bonnières-sur-Seine



Josette Jean
✉ jjean@yvelines.fr



Didier Jouy
✉ djouy@yvelines.fr

3 Canton de Chatou



Ghislain Fournier
3^e Vice-président
✉ gfournier@yvelines.fr



Marcelle Gorgues
✉ mgorgues@yvelines.fr

4 Canton du Chesnay



Philippe Brillault
✉ pbrillault@yvelines.fr



Sylvie d'Estève
✉ sdesteve@yvelines.fr

5 Canton de Conflans-Sainte-Honorine



Catherine Arenou
2^e Vice-présidente
✉ carenou@yvelines.fr



Laurent Brosse
✉ lbrosse@yvelines.fr

6 Canton de Houilles



Alexandre Joly
7^e Vice-président
✉ ajoly@yvelines.fr



Nicole Bristol
✉ nbristol@yvelines.fr

7 Canton de Limay



Cécile Dumoulin
8^e Vice-présidente
✉ cdumoulin@yvelines.fr



Guy Muller
✉ gmuller@yvelines.fr

8 Canton de Mantes-la-Jolie



Pierre Bédier
Président
✉ pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie Guillaume
10^e Vice-présidente
✉ mcguillaume@yvelines.fr

9 Canton de Maurepas



Alexandra Rosetti
✉ arosetti@yvelines.fr



Yves Vandewalle
✉ yvandewalle@yvelines.fr

10 Canton de Montigny-le-Bretonneux



Michel Laugier
✉ mlaugier@yvelines.fr



Laurence Trochu
✉ ltrochu@yvelines.fr

11 Canton des Mureaux



Yann Scotte
✉ yscotte@yvelines.fr



Cécile Zammit-Popescu
✉ czammit-popescu@yvelines.fr

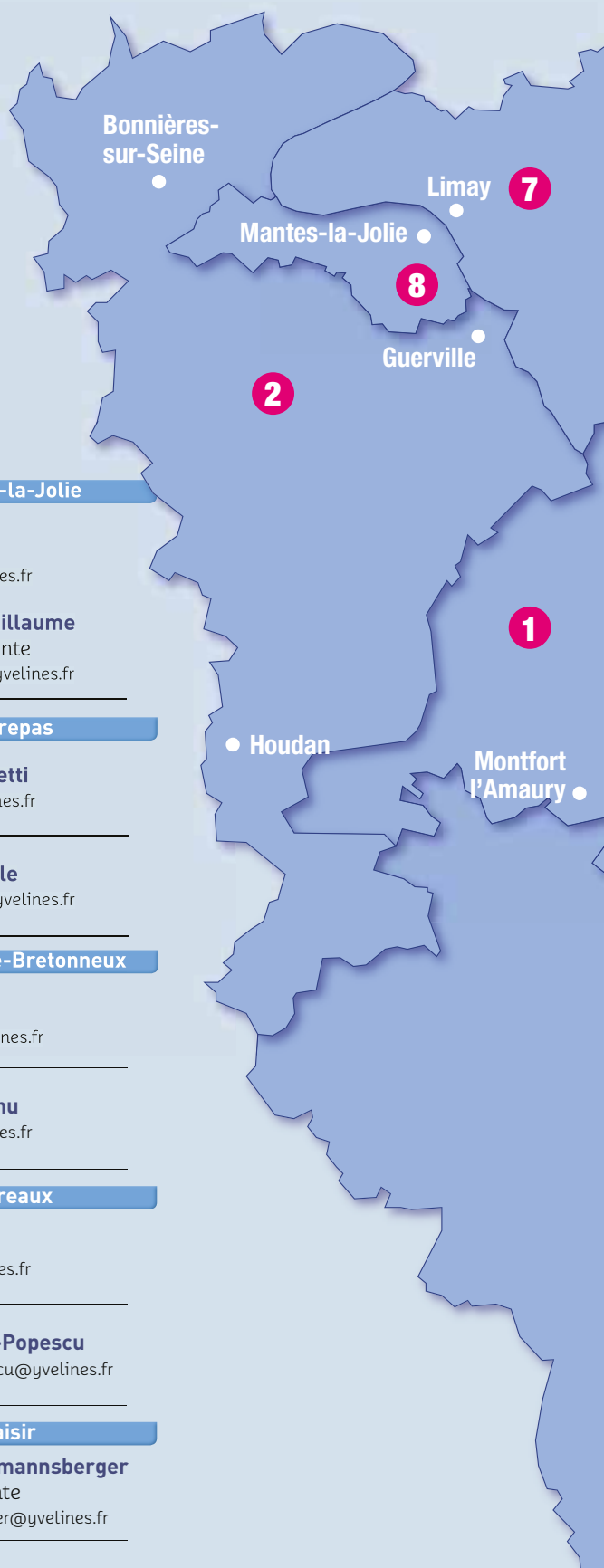
12 Canton de Plaisir



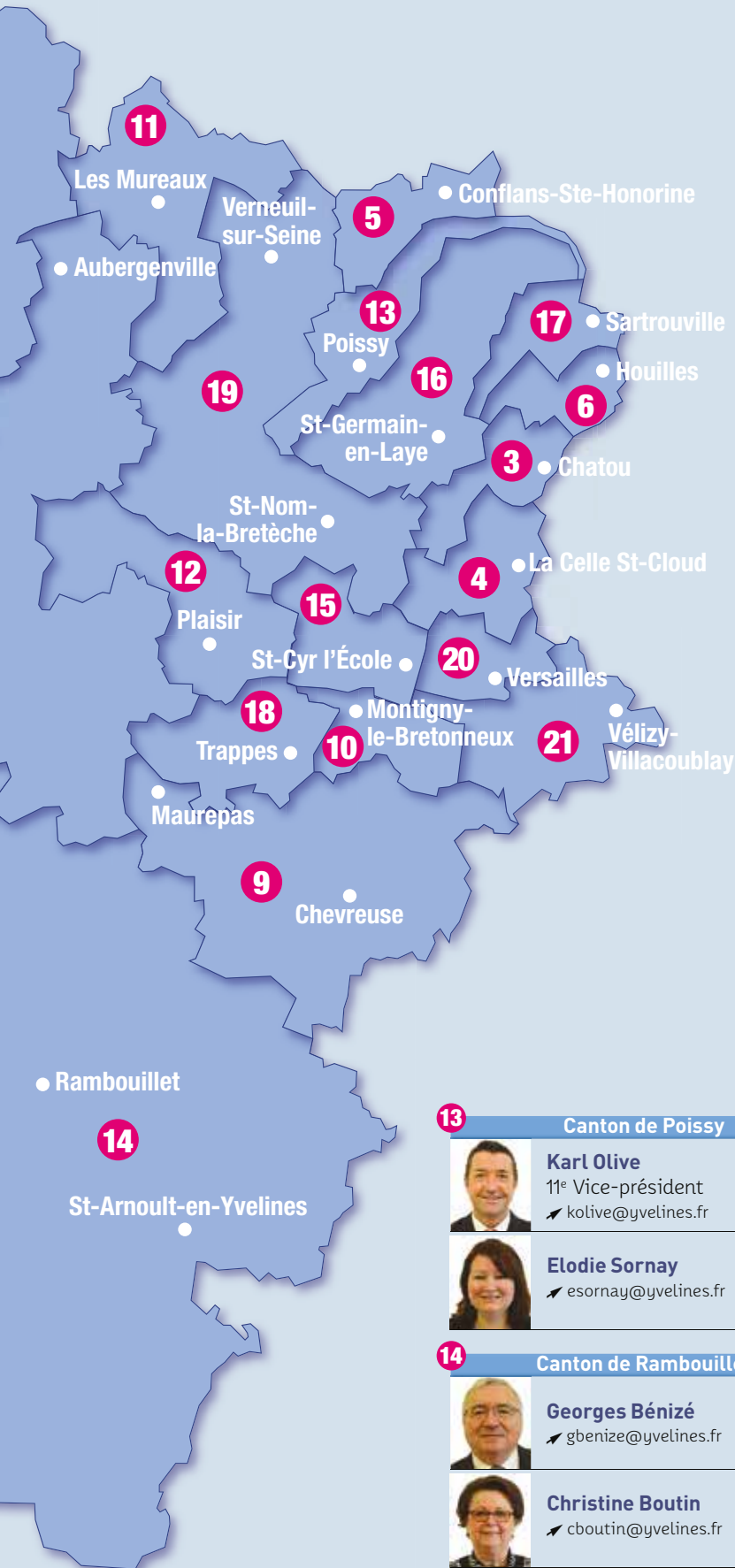
Joséphine Kollmannsberger
4^e Vice-présidente
✉ jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand Coquard
✉ bcoquard@yvelines.fr



départemental



15 Canton de Saint-Cyr-l'École



Philippe Benassaya
✉ pbenassaya@yvelines.fr



Sonia Brau
✉ sbrau@yvelines.fr

16 Canton de Saint-Germain-en-Laye



Elisabeth Guyard
✉ eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël Amadei
✉ jnamadei@yvelines.fr

17 Canton de Sartrouville



Pierre Fond
1^{er} Vice-président
✉ pfond@yvelines.fr



Janick Gehin
✉ jgehin@yvelines.fr

18 Canton de Trappes



Anne Capioux
✉ acapioux@yvelines.fr



Jean-Michel Fourgous
✉ jmfourgous@yvelines.fr

19 Canton de Verneuil-sur-Seine



Jean-François Raynal
5^e Vice-président
✉ jfraynal@yvelines.fr



Hélène Brioux-Feuchet
✉ hbriouxfeuchet@yvelines.fr

20 Canton de Versailles 1



Claire Chagnaud-Forain
✉ cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier de La Faire
✉ odelafaire@yvelines.fr

21 Canton de Versailles 2



Marie-Hélène Aubert
6^e Vice-présidente
✉ mhaubert@yvelines.fr



Olivier Lebrun
9^e Vice-président
✉ olebrun@yvelines.fr

13 Canton de Poissy



Karl Olive
11^e Vice-président
✉ kolive@yvelines.fr



Elodie Sornay
✉ esornay@yvelines.fr

14 Canton de Rambouillet



Georges Bénizé
✉ gbenize@yvelines.fr



Christine Boutin
✉ cboutin@yvelines.fr

Le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

Cyclisme sur piste, BMX

Le Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines

Golf

LES YVELINES DÉPARTEMENT OLYMPIQUE

La colline d'Élancourt

VTT

Le Château de Versailles

Sports équestres, pentathlon moderne

Quatre sites yvelinois sont sélectionnés dans le dossier parisien pour accueillir des épreuves majeures des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Une fierté pour le Département qui profitera de cet **événement international** pour dévoiler au monde ses atouts et son savoir-faire.

Département le plus sportif d'Île-de-France, les Yvelines sont heureuses de relever ce défi olympique.



PARIS 2024



Yvelines
Le Département